



## SOMMAIRE

Page

Point 61 de l'ordre du jour :

Développement et coopération économique internationale  
(suite) :

- f) Ressources naturelles : rapports du Secrétaire général  
Réunion spéciale visant à proclamer la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement  
Rapport de la Deuxième Commission (première partie)..... 1017

**Président : M. Rüdiger von WECHMAR**  
(République fédérale d'Allemagne).

*En l'absence du Président, M. Slim (Tunisie), vice-président, prend la présidence.*

## POINT 61 DE L'ORDRE DU JOUR

**Développement et coopération économique internationale (suite) :**

**f) Ressources naturelles : rapports du Secrétaire général**

**Réunion spéciale visant à proclamer la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement**

**RAPPORT DE LA DEUXIÈME COMMISSION**  
(PREMIÈRE PARTIE) [A/35/592]

1. Le PRÉSIDENT : Je donne la parole au représentant du Luxembourg, qui parlera au nom des Etats membres de la Communauté européenne.

2. M. PETERS (Luxembourg) : En prenant la parole au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres à l'occasion de la proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, je tiens à souligner l'intérêt que nous attachons aux questions qui font l'objet de la discussion de ce jour.

3. Comme vient de le souligner le Secrétaire général dans son intervention [54<sup>e</sup> séance], les problèmes concernant l'eau potable et sa préservation ont atteint désormais une dimension planétaire et requièrent l'engagement de tous les pays du globe à joindre leurs efforts afin de conserver ce bien irremplaçable qui constitue le patrimoine de l'humanité tout entière.

4. La Communauté européenne, en ce qui la concerne, déploie tous les efforts nécessaires pour protéger ce patrimoine commun en prenant, d'une part, des mesures internes et en accordant, d'autre part, une assistance

financière aux pays en développement, en vue de les aider à faire face à ces problèmes.

5. A l'intérieur même de son territoire, la Communauté européenne est confrontée à des problèmes d'approvisionnement en eau. La haute densité de population, l'expansion de son activité économique et le niveau de vie élevé de sa population ne facilitent certainement pas la solution de ce problème. Afin de faire face à cette situation et pour favoriser une action générale et concertée de ses Etats membres dans le domaine de la gestion rationnelle et de l'assainissement de l'eau, la Communauté s'est dotée depuis 1973 d'un programme d'action en matière d'environnement, où ces problèmes sont traités de façon prioritaire. Dans le cadre de ce programme d'action, la Communauté a adopté plusieurs directives visant notamment la prévention, la réduction et l'élimination de la pollution de l'eau.

6. La Communauté européenne est toutefois consciente que l'eau potable et surtout son approvisionnement sont des problèmes qui touchent en priorité les populations les plus déshéritées parmi les pays en développement, et plus particulièrement lorsque ces pays sont situés dans des régions du monde où l'eau est l'un des facteurs essentiels de la survie.

7. La politique de coopération que la Communauté a engagée avec les pays en développement, dans le cadre de la nouvelle Convention de Lomé<sup>1</sup>, se base essentiellement sur les priorités exprimées par ces pays, ainsi que sur la complémentarité avec les efforts déployés par ceux-ci dans le cadre de leur propre programme de développement. Dès lors, elle est prête à accorder au secteur de l'eau potable et de l'assainissement toute l'attention que les pays en développement, chacun en ce qui le concerne, voudront bien lui consacrer au cours de la Décennie. A ce sujet, je rappellerai la réunion qui s'est tenue en novembre à Bamako entre les responsables des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et ceux de la Communauté européenne, réunion qui a permis à tous les participants de tirer des enseignements de l'expérience du passé et de dégager des principes de base devant orienter la coopération future dans ce domaine.

8. Au cours des 15 années écoulées, la Communauté européenne a activement contribué à la solution des problèmes relatifs à la préservation de l'eau potable dans les pays en développement. Les trois premiers fonds européens de développement ont consacré environ 216 millions de dollars à des projets dans le secteur de l'eau

<sup>1</sup> Deuxième Convention ACP-CEE de Lomé, signée le 31 octobre 1979 à Lomé. Pour le texte, voir *Le Courrier*, ACP-CEE, n° 58, novembre 1979.

potable et de l'assainissement réalisés dans plusieurs des pays parties à la Convention de Lomé<sup>2</sup>. Le quatrième fonds européen de développement a consacré, entre 1976 et 1980, environ 40 millions de dollars à la réalisation des projets dans le secteur. Ces projets, qui sont actuellement en cours de réalisation, mettent un accent particulier sur les besoins du milieu rural.

9. Parallèlement à l'action menée dans le cadre de la Convention de Lomé, la Communauté européenne a contribué, dans le cadre du programme de coopération avec les pays méditerranéens, à la réalisation de projets dans le domaine qui nous occupe pour un montant global de 135 millions de dollars.

10. Les programmes annuels en faveur des pays en développement non associés sont orientés essentiellement vers le développement rural et la satisfaction des besoins des couches les plus défavorisées des populations. Dans ce contexte, plusieurs projets spécifiques d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural sont en cours de réalisation ou ont été sélectionnés pour un montant global d'environ 22 millions de dollars.

11. Les chiffres que je viens de citer ne concernent que les projets spécifiques en eau potable et en matière d'assainissement qui ont été réalisés grâce au concours des différentes possibilités d'intervention financière dont la Communauté dispose pour venir en aide aux pays en développement. Ces chiffres ne représentent en effet que la partie identifiable des crédits consacrés à ce type d'installation. Par ailleurs, beaucoup d'autres projets qui sont réalisés dans le cadre de l'aide communautaire au développement permettent de mettre de l'eau à la disposition des populations et d'assainir des zones habitées, qu'il s'agisse du développement rural intégré, de l'urbanisme, de l'hydraulique pastorale, de la santé publique ou bien encore de la création d'infrastructures sociales; s'y ajoutent des aménagements hydrauliques à buts multiples ou des opérations d'urgence au bénéfice des populations sinistrées.

12. Les efforts que la Communauté a entrepris dans le domaine de l'eau potable et de son assainissement ne font que souligner l'importance qu'elle attache à ces questions dans le cadre de son action en faveur du développement. C'est pourquoi nous nous félicitons de ce que les différents programmes entrepris dans ce domaine par les pays ou groupes de pays puissent maintenant faire l'objet d'une coordination étroite au sein du système des Nations Unies. Soyez assurés que, pour leur part, la Communauté européenne et ses Etats membres sont décidés à y offrir leur pleine coopération.

13. M. EHRLICH (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : C'est un plaisir pour moi que de prendre ici la parole au nom des Etats-Unis. J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au moment où elle lance la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

<sup>2</sup> Convention ACP-CEE de Lomé, signée le 28 février 1975 à Lomé. Pour le texte, voir le document A/AC.176/7.

14. Les arguments logiques en faveur de cette décennie sont irréfutables. L'espérance de vie dans les pays en développement reste, de loin, inférieure à celle des pays développés, en particulier à cause de la mortalité infantile et maternelle. Les maladies, quand elles sont largement répandues, sont préjudiciables à la productivité du travail, à la capacité d'apprendre et à la qualité de la vie. Les principales causes de la mortalité et de la morbidité dans les pays en développement sont des infections communes, aggravées par la malnutrition et les naissances rapprochées. L'eau rare et polluée et un système d'assainissement insuffisant contribuent pour beaucoup à la plupart de ces infections.

15. Et pourtant, les deux tiers de la population du tiers monde manquent d'eau salubre, les trois quarts ne bénéficient ni des conditions d'hygiène de base ni des services de santé primaires nécessaires pour expliquer le rôle de l'eau et de l'assainissement dans la prévention et le traitement des maladies. Outre cela, l'approvisionnement en eau est un travail épuisant qui absorbe chaque jour beaucoup de temps et d'énergie, principalement chez les femmes, qui pourraient autrement se consacrer davantage à l'amélioration du revenu, à la production de biens pour la consommation des ménages, aux soins des enfants et à l'éducation. L'approvisionnement en eau salubre et des conditions d'hygiène de base aideraient considérablement à atteindre le but fixé par les Nations Unies, à savoir la santé pour tous avant l'an 2000, et, plus spécialement, améliorerait le sort de nombreuses femmes des pays en développement.

16. L'objectif de la Décennie — une eau salubre et l'assainissement pour tous avant 1990 — est impressionnant. Le coût de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement en faveur du milliard d'individus les plus nécessiteux dans les zones rurales des pays en développement représente, à lui seul, 200 à 300 milliards de dollars. La croissance démographique, au rythme actuel, entre 1980 et l'an 2000, augmenterait la population des pays en développement, non compris la Chine, d'un autre milliard d'habitants, pour le moins. Les implications écologiques d'une consommation accrue en eau doivent être prises en considération dans nos plans. Des techniques efficaces, d'un coût raisonnable, et applicables dans des circonstances diverses, devraient être encore développées.

17. Pourtant, les mesures prises en vue du lancement de la Décennie appellent un optimisme prudent. Habitat : la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains<sup>3</sup> et la Conférence des Nations Unies sur l'eau<sup>4</sup> ont attiré l'attention du monde entier sur la nécessité d'améliorer l'approvisionnement en eau et les conditions d'hygiène et ont demandé la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement pour les années 80.

<sup>3</sup> Rapport d'Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Vancouver, 31 mai—11 juin 1976 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.76.IV.7 et rectificatif).

<sup>4</sup> Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata, 14-25 mars 1977 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.II.A.12 et rectificatif).

18. Les Nations Unies ont préparé la voie pour cette décennie au cours des 18 derniers mois, par l'intermédiaire du PNUD, qui a coordonné les efforts des Nations Unies au niveau des pays, et qui a fourni les services d'experts nécessaires; du Conseil économique et social; du FISE, qui en cinq ans a quintuplé son aide en matière d'eau potable et d'assainissement et qui attribue 28 % de ses ressources aux activités en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et de l'OMS, qui a contribué à réaliser des évaluations rapides dans plus de 100 pays en développement afin de fournir la base des activités de la Décennie. La planification conjointe du PNUD et de la Banque mondiale a été primordiale, car elle a permis d'élaborer des plans et des projets spécifiques dans 11 pays en développement, d'analyser le potentiel des pays en développement et les ressources des pays donateurs, de procéder à un examen des techniques éventuelles et des aspects sociaux et culturels des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La Banque mondiale a joué un rôle de premier plan en allouant près de 1 milliard de dollars par an aux activités se rapportant à l'eau potable, particulièrement pour ce qui est de l'infrastructure, qui constitue l'élément le plus coûteux des systèmes d'eau potable et d'assainissement. Les banques régionales de développement ont également déployé des efforts remarquables dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. La Banque interaméricaine de développement, par exemple, a alloué 14 % de ses ressources financières à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en Amérique latine. Fait plus important encore, les pays en développement ont réalisé des progrès considérables dans la formulation de plans satisfaisants, du point de vue technique, écologique, économique et social, en ce qui concerne leurs systèmes d'eau potable et d'assainissement.

19. Les Etats-Unis appuient la Décennie, en tant qu'élément d'un engagement de longue date pour la promotion du développement. Les Etats-Unis s'engagent à favoriser un développement global — un développement rapide et suffisamment large pour améliorer le niveau de vie des plus pauvres de nos contemporains, un développement qui serait réalisé avec un sens suffisamment aigu de l'avenir pour protéger l'environnement et les ressources de base dont notre avenir dépend, un développement fondé sur les droits de l'homme, qui nourrisse l'esprit de l'homme.

20. Depuis 1948, les Etats-Unis ont fermement appuyé l'assistance au développement. Ils l'ont fait sur le plan bilatéral, et grâce aux contributions des banques multilatérales de développement, aux institutions internationales, et plus particulièrement à l'Organisation des Nations Unies. Grâce aux efforts de coopération internationale, y compris des négociations commerciales multilatérales, l'amélioration des opérations des banques multilatérales, les programmes de développement des Décennies des Nations Unies pour le développement, et plus récemment les préparatifs d'une nouvelle série de négociations globales, nous avons œuvré pour favoriser un climat mondial nécessaire à la prospérité des économies des pays développés et en développement.

21. Nous avons soutenu les aspirations des pays du tiers monde qui souhaitent améliorer leur qualité de vie. Une mesure importante dans ce sens a été prise, il y a juste un an, lorsque la U.S. International Development Cooperation Agency a été créée pour servir le Gouvernement des Etats-Unis en tant que nouvelle et forte « voix pour le développement ». Cette agence est le principal responsable pour la formulation des politiques de développement international des Etats-Unis et pour la coordination des programmes de développement. Elle fait office de principal conseiller du Président en matière de développement.

22. Nous avons dû établir nécessairement des domaines prioritaires où les Etats-Unis peuvent aider le plus utilement en tant que partenaires dans le processus du développement et nous étudions les moyens d'assurer que nos divers efforts de développement bilatéral et multilatéral soient coordonnés, efficaces et effectifs. Après avoir analysé les besoins et les possibilités avec les pays du tiers monde, et les activités des autres donateurs, nous concentrons nos efforts bilatéraux tout particulièrement dans les domaines suivants : alimentation, énergie, population et santé.

23. L'alimentation est une des nécessités primordiales des peuples pauvres, et les ressources et connaissances scientifiques dont disposent les Etats-Unis — fournies tant par des voies bilatérales que multilatérales — peuvent beaucoup pour aider à améliorer la production, le stockage dans des conditions sûres et une bonne distribution des aliments. L'augmentation des coûts de l'énergie menace la viabilité de nombre d'économies en développement, et les ressources et connaissances scientifiques des Etats-Unis — également fournies par des voies bilatérales et multilatérales — peuvent aider à favoriser une production et une utilisation plus rentables de sources d'énergie traditionnelles, modernes et nouvelles. La croissance démographique rapide entame le progrès du développement, et les ressources et connaissances scientifiques des Etats-Unis peuvent aider, dans une large mesure, à étendre les services de planification de la famille et à promouvoir un développement rendant plus attrayant le choix de familles plus petites. La malnutrition et l'infection, liées principalement à l'eau, menacent particulièrement la santé des jeunes enfants et de leurs mères, et les ressources et connaissances scientifiques des Etats-Unis peuvent aider à améliorer notamment les soins de santé primaires dans le cadre de la planification de la famille, à lutter également contre la maladie et, bien sûr, à assainir l'eau potable et améliorer l'assainissement fondamental dans le contexte de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

24. Notre contribution financière principale à cette décennie passe par la Banque mondiale. La Banque, conjointement avec le PNUD, joue un rôle de premier plan qui est le bienvenu en la matière. Nous continuerons à utiliser notre programme d'assistance bilatérale pour compléter les activités déployées par le PNUD et la Banque mondiale, particulièrement grâce à des mesures novatrices tendant à développer des moyens plus efficaces et moins coûteux pour fournir et maintenir des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement

dans les régions rurales. Nous continuerons à insister sur l'importance que revêtent l'approvisionnement en eau et l'assainissement eu égard aux services de santé primaires.

25. Par l'intermédiaire de l'Agence pour le développement international [AID], les Etats-Unis ont appuyé bilatéralement des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement pendant plus de 30 ans, et nous avons l'intention de continuer dans cette voie. Pendant les années 70, quelque 600 millions de dollars sous forme de fonds d'assistance au développement ont été dépensés pour des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement; plus de 1 milliard de dollars de plus, sous forme de fonds d'appui économique, ont été utilisés à des fins semblables, en particulier au Moyen-Orient. En 1981, l'AID fournira quelque 200 millions de dollars pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, sous réserve de l'approbation du Congrès.

26. En appuyant les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'AID cherche à assurer que la technologie sera appropriée du point de vue coût-efficacité, qu'elle répondra aux circonstances locales et qu'elle pourra être entretenue principalement par les collectivités locales; qu'un personnel dûment formé sera disponible à tous les niveaux; qu'une gestion et une organisation administrative appropriées seront fournies; qu'un soutien financier complémentaire suffisant sera fourni par les autorités nationales, notamment en ce qui concerne les dépenses périodiques; que la coopération sera favorisée entre pays en développement et pays donateurs pour promouvoir la normalisation de l'équipement; que les normes de l'OMS eu égard à l'eau potable seront appliquées en tant qu'objectif à atteindre pour la qualité de l'eau; et, enfin, que la communauté participera véritablement à tous les aspects des programmes grâce à des cours d'enseignement en matière de santé et à des comités communautaires.

27. En ce qui concerne l'assistance bilatérale au développement pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'AID met l'accent sur l'assistance technique, la formation, un matériel approprié et sur d'autres mesures destinées à compléter les contributions d'autres pays donateurs et pays en développement.

28. En bref, nous appuyons avec enthousiasme la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, qui fait partie de notre effort commun en vue de favoriser le développement dans le tiers monde tout entier. Le rapport de la Commission Brandt<sup>5</sup> souligne l'importance de cette activité. Comme l'a déclaré le Président de la Commission, «le développement signifie l'interdépendance, et tous deux sont des conditions préalable de la survie de l'homme»<sup>6</sup>.

29. M. WHYTE (Royaume-Uni) [interprétation de l'anglais] : J'ai quelques observations à faire venant compléter celle qu'a faites, au début de l'après-midi, le

représentant du Luxembourg au nom de la Communauté européenne sur la question de la Décennie que nous sommes en train d'examiner.

30. Ma première observation est qu'un sujet lié d'une manière aussi simple, directe et vitale à la vie quotidienne de chacun d'entre nous a rarement reçu un titre aussi lugubre. Qu'est-ce que l'eau ? C'est, après tout, comme l'air que nous respirons, la clef même de notre existence, la source de notre fertilité et la métaphore sans cesse renouvelée de nos poètes et de nos philosophes. Donc, rappelons-nous que la connotation prosaïque des termes « Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement » recouvre ce que l'Apocalypse appelle « un fleuve d'eau de la vie » [Apocalypse 22: 1].

31. Ma deuxième observation est que l'eau est un sujet que mes compatriotes connaissent fort bien. Nous vivons sur un ensemble d'îles, donc entièrement baignées par les eaux, qui ne sont que trop souvent enveloppées de brouillard et de brume, comme nombre de ceux qui font escale dans nos ports et nos aéroports ne le savent que trop bien. Et si l'Angleterre de notre poète Blake reste verte et agréable, c'est grâce à la pluie. Le teint clair de nos roses anglaises — et je me réfère ici, non pas à la variété horticole, mais aux habitantes de notre pays — tient moins aux fabricants de produits de beauté qu'à nos vents humides du sud-ouest. Il n'est que naturel que les imperméables Burberry et London Fog soient renommés partout où le temps est aussi mauvais. Et, si l'on me permet de faire un peu de réclame pour mon propre pays, je dirai que c'est l'eau des ruisseaux et des cours d'eau d'Ecosse qui rend le Scotch whisky si spécial.

32. Cependant, malgré l'abondance de nos ressources en eau, nous sommes assaillis de problèmes. Comme d'autres pays, nous avons dû légiférer et innover pour protéger nos rivières de la pollution industrielle, nos eaux côtières des évacuations d'eaux d'égout non traitées et nos plages des rejets des matières polluantes des super-pétroliers qui passent au large de nos côtes. Comme d'autres pays, nous risquons, à long terme, de connaître le même triste sort que celui de l'*Ancient Mariner*, qui voyait

De l'eau, de l'eau partout,  
Mais pas une goutte à boire.

33. En d'autres termes, plus prosaïques, nous reconnaissons que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement sont fondamentaux pour l'amélioration de la santé et des niveaux de vie. L'un de mes compatriotes a fait peut-être plus que quiconque sur terre pour faire prendre conscience aux populations des dangers liés à l'approvisionnement en eau de notre planète. Je me réfère — en la saluant — à Dame Barbara Jackson of Lodsworth, plus connue sous le nom de Barbara Ward. Pendant de nombreuses années, bien des organisations anglaises, publiques et privées, se sont employées à fournir aux pays en développement les connaissances qu'elles avaient accumulées elles-mêmes eu égard à l'approvisionnement de services publics en eau potable et à l'application pratique de techniques sanitaires de pointe dans le domaine de la santé publique. Ces

<sup>5</sup> *North-South: A program for survival*; rapport de la Commission indépendante sur les problèmes du développement international, sous la présidence de Willy Brandt, Cambridge, Massachusetts, The MIT Press, 1980.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 23.

dernières années, plus de 50 pays, principalement en Afrique et en Asie, ont eu recours à nos services d'ingénieurs-consultants, d'industriels et d'entreprises de construction alors qu'ils cherchaient à faire bénéficier leurs populations des avantages essentiels offerts par l'eau potable et l'assainissement. Dans le Commonwealth britannique, notamment, des associations se sont fondées entre gouvernements et entreprises individuelles qui augurent bien de la poursuite de la coopération au cours de la Décennie.

34. L'Institut britannique d'hydrologie, notre institut des sciences géologiques, les écoles britanniques de médecine tropicale et, plus récemment, un groupe de développement de la technique intermédiaire — pour ne citer qu'un petit nombre de ces institutions — se sont acquis une renommée dans des domaines tels que le traitement des eaux usées, la périodicité des précipitations et les ressources en nappes souterraines. Leurs services sont à la disposition de ceux qui veulent aider à la solution des problèmes qui devront être abordés au cours de la Décennie.

35. Des organisations financées indépendamment — OXFAM et Christian Aid, par exemple — ont organisé des programmes d'auto-assistance au niveau local pour l'adduction d'eau avec un minimum de matériel importé ou acheté, montrant ainsi tout ce que l'on peut faire grâce à l'enthousiasme et aux efforts de la population locale à l'échelon de la communauté lorsqu'ils sont assortis de la coopération et de la direction techniques appropriées. Au Royaume-Uni, les services publics qui gèrent et entretiennent les services d'adduction d'eau se feront un plaisir de continuer à donner des conseils sur toutes les questions liées à l'eau et à fournir une assistance en assurant une formation, spécialement adaptée aux besoins des pays en développement, à tous les niveaux techniques. Ils sont également prêts à donner conseils et aide pour l'établissement d'écoles de formation à l'échelon local.

36. Un coup d'œil rapide sur ce que fait actuellement le Programme britannique d'aide au développement dans ce domaine permet de constater que le Royaume-Uni est engagé dans 41 projets d'eau potable et d'assainissement dans 26 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et dans les régions des Caraïbes, du Pacifique, de la Méditerranée et de l'Atlantique. Notre programme d'aide continuera d'accorder aux projets liés à l'eau la priorité qu'ils méritent. Nous continuerons également de fournir, dans le cadre des ressources dont nous disposerons, une assistance aux projets d'infrastructure grâce à la coopération technique et à la formation.

37. En matière de conclusion, j'avouerai que l'eau a souvent été méprisée, essentiellement par ceux qui se régalaient de boissons plus fortes. C'est ainsi que le poète Horace méprisait tout particulièrement ses confrères buveurs d'eau, et il a écrit : « Aucun poème ne peut plaire ni vivre longtemps s'il est écrit par un buveur d'eau ». Mais ne nous moquons pas des buveurs d'eau. L'eau est importante. Mon gouvernement prend cette décennie très au sérieux, et je me suis efforcé de montrer brièvement par quels moyens il a l'intention d'y contribuer. Buvons donc au succès de la Décennie avec une

libation fort appropriée de H<sub>2</sub>O — avec le niveau acceptable d'impuretés, pas plus.

38. M. DOMOKOS (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Au sujet de ce point de l'ordre du jour, le représentant de la République socialiste tchécoslovaque a fait une déclaration commune au nom de plusieurs pays socialistes [54<sup>e</sup> séance]. Cette déclaration rend parfaitement compte de la position générale de mon pays. Par conséquent, je peux limiter mes observations à des questions qui intéressent plus particulièrement la Hongrie.

39. Avant la seconde guerre mondiale, la Hongrie était fort en retard par rapport aux pays développés de l'Europe en ce qui concernait les systèmes d'adduction d'eau et les systèmes sanitaires des communautés. Cependant, grâce à une politique de développement planifié suivie dans la période de l'après-guerre, en 1980, les pourcentages de la population desservie par des systèmes sûrs d'eau potable et d'évacuation des déchets étaient de 73 % et 43 %, respectivement.

40. Pour l'avenir, mon gouvernement a adopté une stratégie de développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement fixant les objectifs prioritaires de gestion de l'eau jusqu'à l'an 2000. En conséquence, tous les habitants du pays devraient, en vertu de l'un ou de l'autre système, avoir accès à l'eau potable d'ici à 1985, alors que le pourcentage de la population recevant de l'eau sous conduite devrait atteindre 90 % d'ici à 1990 et 95 % d'ici à l'an 2000 du point de vue de la moyenne nationale.

41. Atteindre ces objectifs exige des efforts accrus. La détérioration graduelle de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines ne fera qu'accentuer la nécessité généralisée d'un traitement des eaux, ce qui rendra le fonctionnement des services d'approvisionnement en eau plus coûteux et plus difficiles.

42. Nous attachons une grande importance à la documentation existante sur la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, et les objectifs de la Décennie devraient être inscrits dans des plans nationaux reposant sur des bases solides. La Hongrie a appris d'expérience que les plans pour le développement de l'adduction d'eau potable et les systèmes d'égouts doivent répondre aux besoins de la population et favoriser l'élévation du niveau de vie ainsi que le développement sans heurts de l'industrie et de l'agriculture, en économisant l'eau au maximum. Par conséquent, nous ne pouvons qu'appuyer les dispositions du Plan d'action de Mar del Plata<sup>7</sup>, selon lequel chaque pays doit veiller à ce que la planification portant sur la fourniture d'eau à la communauté et sur l'évacuation des déchets soit coordonnée avec la planification et la politique d'ensemble en matière d'eau ainsi qu'avec le développement économique général. Cette coordination est une condition *sine qua non* si nous voulons que les objectifs fixés dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable et du développement des installations d'assainissement soient réalistes et atteints.

<sup>7</sup> Voir *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, Mar del Plata, 14-25 mars 1977* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.77.II.A.12 et rectificatif), chap. I.

43. Les objectifs de la Décennie exigent des fonds énormes ainsi que des installations techniques et une main-d'œuvre considérables, même si l'on ne souhaite que s'en rapprocher, sans parler de les atteindre. Il est suffisamment évident qu'obtenir les fonds et les installations nécessaires peut être fondamentalement une tâche qui incombe aux pays intéressés eux-mêmes, mais la coopération internationale peut être un élément important venant compléter les efforts nationaux.

44. La Hongrie compte parmi les pays dont l'approvisionnement en eaux de surface est limité. Etant donné ses ressources naturelles, notre pays a été, par tradition, obligé d'accorder une grande attention au développement constant de la gestion des ressources en eau et à la lutte contre la pollution des eaux dont il dispose. Nous sommes prêts à mettre notre expérience professionnelle à la disposition d'autres pays, y compris les travaux sur le terrain de plus ou moins longue durée auxquels se sont livrés nos experts hautement qualifiés. C'est ainsi, pensons-nous, que nous pouvons contribuer le plus efficacement à la mise en œuvre des objectifs de la Décennie dans les pays en développement. Qu'il me soit permis de souligner à ce propos que la Hongrie a déjà beaucoup accompli dans ce domaine de la coopération internationale. Dans tous les domaines concernant l'eau nous avons développé une coopération étroite avec de nombreux pays africains, arabes et asiatiques tels que le Nigéria, l'Algérie, la Syrie, la Mongolie, la Libye, l'Inde et la Tanzanie.

45. Notre expérience a été mise à profit par des pays en développement, notamment en ce qui concerne l'exploration des ressources en eau, le forage de puits, l'aménagement des rivières, la construction de barrages, la planification, l'organisation et l'exécution de projets publics d'eau potable, la planification technique d'extraction et de traitement de l'eau, le drainage et la protection des sols. Nous fournissons des projets complets en ce qui concerne l'eau à des collectivités plus ou moins importantes. Des projets entiers d'approvisionnement en eau et d'installations d'assainissement ont été réalisés selon les plans de spécialistes hongrois pour desservir des zones plus largement peuplées.

46. Nos relations scientifiques, techniques et économiques avec les pays en développement sont principalement de nature bilatérale dans le domaine de la gestion de l'eau. Cependant, nous sommes prêts à mettre notre expérience professionnelle et nos spécialistes à la disposition d'autres pays dans le cadre de programmes multilatéraux de coopération technique.

47. Nous croyons que, dans le cadre de la coopération multilatérale, le PNUD, les commissions économiques régionales, le PNUE, la Commission des établissements humains et le Centre Habitat doivent assumer des responsabilités importantes. Nous espérons que ces organismes contribueront activement à la formulation de plans et de projets nationaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement qui devront être réalisés dans le cadre de la Décennie, et qu'ils instaureront une coopération internationale et un échange d'expériences dans ce domaine afin d'atteindre ces objectifs.

48. Nous sommes certains que le Plan d'action pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, s'il est appuyé par les efforts sérieux de tous les Etats, réalisera son objectif, c'est-à-dire éliminer, ou du moins diminuer considérablement avant 1990, les dangers que comporte pour la santé le manque d'eau potable sûre et de bonnes installations d'assainissement, et qu'il permettra ainsi d'assurer des conditions de vie meilleures et plus sûres dans le monde entier.

49. M. LÓPEZ PORTILLO (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Je tiens à examiner la solidarité du Gouvernement mexicain à l'égard de la proposition tendant à ce que la communauté internationale consacre la décennie à venir à l'exécution de plans d'approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité suffisantes pour toute l'humanité. Cette initiative rejoint les efforts que déploie le Mexique depuis des années et qui ont redoublé depuis l'adoption du plan global qui prévoit que tous les Mexicains doivent disposer d'un minimum de bien-être. C'est pourquoi je crois bon de faire part ici de l'expérience mexicaine.

50. Le gouvernement de mon pays, conscient du problème global de l'eau, a appuyé le Plan d'action de Mar del Plata, qui a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau. En cette occasion, nous avons présenté certains documents où était soulignée la similitude des mesures proposées et des plans et programmes de notre gouvernement, et nous avons également fait état du bilan de l'offre et de la demande des ressources hydrauliques. Nous avons aussi fait connaître le plan national hydraulique et les progrès techniques réalisés dans ce domaine par le Mexique en vue de contribuer au développement des pays du tiers monde.

51. Lors de la Conférence tenue à Mar del Plata, la préoccupation de différents pays s'est traduite dans la résolution II', qui traitait de l'approvisionnement en eau des collectivités. Dans le préambule de cette résolution, le droit de tous les peuples de disposer d'eau potable en quantité et d'une qualité suffisantes, était souligné, «quels que soient leur stade de développement et leur situation économique et sociale». C'est cette philosophie qui a inspiré les plans et les programmes d'approvisionnement en eau potable pour la consommation humaine qui ont été conçus et réalisés dans mon pays. De plus, en ce qui concerne les établissements humains, nous avons mis en œuvre le plan national d'urbanisme, dont l'objectif principal est de rationaliser davantage le développement sur le plan régional, grâce à la création de nouveaux pôles d'attraction et au renforcement de centres urbains de taille moyenne. Au titre de ce plan, nous envisageons de diminuer l'importance relative des grandes villes.

52. Dans le cadre de cette stratégie, la participation des citoyens est un élément fondamental. Il me faut préciser en disant que le Secrétariat des établissements humains et des travaux publics a établi des programmes et des mécanismes qui facilitent la participation des citoyens aux travaux d'intérêt public, et particulièrement celle des usagers des services publics à l'installation et au fonctionnement de ces services.

53. C'est dans ce cadre que nous envisageons la création et le fonctionnement de services en eau potable et de système de tout-à-l'égout, en tant qu'éléments importants du processus de développement économique dont les effets seraient socialement bénéfiques à de vastes secteurs de la population. Comme le facteur financier limite habituellement les programmes d'adduction d'eau, notamment d'eau potable, et les systèmes de tout-à-l'égout, et que les usagers doivent généralement verser une redevance pour le service, nous avons procédé à un changement dans ce système et fixé des redevances de solidarité, de sorte que ceux qui utilisent l'eau à des fins somptuaires paieront davantage que ceux qui l'utilisent à des fins domestiques.

54. En ce qui concerne le point de vue sanitaire, je tiens à dire que nous javellisons l'eau, ce qui constitue le traitement minimal pour garantir la qualité bactériologique et, partant, la santé de la population. Lorsque cela est nécessaire, nous traitons l'eau dans des usines de traitement des eaux usées et surveillons de très près la qualité de l'eau grâce à des analyses chimiques et bactériologiques de laboratoire.

55. La politique actuelle du gouvernement fédéral est qualifiée de politique de « développement partagé ». Cette politique recherche le développement intégral et équilibré de la société dans son ensemble, et tend à la décentralisation des pouvoirs pour renforcer les provinces et les municipalités, grâce à la participation active de la population, laquelle devrait assumer ses responsabilités dans la recherche de solutions et s'identifier ainsi avec son lieu d'origine.

56. Conformément à cette politique du Gouvernement mexicain, l'approvisionnement en eau potable ainsi que des systèmes du tout-à-l'égout sont fournis aux provinces et aux municipalités, avec l'aide technique appropriée en ce qui concerne leur utilisation et leur entretien.

57. Le Mexique est un vaste pays, avec une population d'environ 70 millions de personnes; 66,4 % des habitants vivent dans des zones urbaines, alors que 33,6 % vivent dans des régions rurales. Cinquante-trois pour cent de la population, c'est-à-dire 37,1 millions de personnes vivant en milieu rural ou urbain, ont accès à l'eau potable, tandis que 35,7 % de la population, à savoir 25 millions de personnes, ont le système du tout-à-l'égout.

58. Nous reconnaissons que la tâche que nous avons entreprise pour la décennie à venir, visant à approvisionner notre population croissante en eau potable, est énorme parce que nous devons faire face à des problèmes tels que le déséquilibre hydraulique et la mauvaise répartition géographique des précipitations. Plus de la moitié du territoire a une moyenne annuelle des précipitations inférieure à 500 millimètres, tandis que, sur la côte du golfe et au sud-est, il y a des zones où les précipitations sont de plus de 2 000 millimètres. Il s'agit d'une situation qui, provoquant des alternances de sécheresse et d'inondations, impose des restrictions supplémentaires à l'approvisionnement en eau. A ce problème vient s'ajouter le fait que, à mesure que les centres urbains s'agrandissent, les bassins hydrauliques s'en trouvent de plus en plus éloignés, ce qui augmente les frais d'adduc-

tion d'eau vers ces centres. De plus, la forte concentration dans quelques grands centres entraîne une grande disproportion entre la demande et l'approvisionnement en eau. Les régions du golfe du Mexique et du sud-est possèdent 68 % des ressources en eau dont elles ne consomment que 8 %, alors que les régions du centre et du nord de la République, où se trouvent 75 % de la population, ne fournissent que 5 % des ressources en eau, bien qu'elles consomment 47 % des ressources totales du pays. Le Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques du Mexique cherche à redresser ce déséquilibre. C'est pourquoi nous nous proposons de suivre, outre les plans déjà mentionnés, les politiques suivantes pour l'approvisionnement en eau potable.

59. Premièrement, nous voulons fournir aux communautés de plus de 2 500 habitants de l'eau potable, en qualité et en quantité suffisantes pour leurs besoins fondamentaux, en des points situés près de leurs logements où ils pourront s'approvisionner à des heures adéquates.

60. Deuxièmement, nous voulons enseigner aux communautés de moins de 2 500 habitants comment capter l'eau, la rendre potable et la distribuer pour les conduire à l'autosuffisance.

61. Troisièmement, dans les villages où il existe une grave pénurie d'eau, nous ferons progresser des techniques visant à économiser l'eau : emploi de meubles sanitaires autofermants, tels que lavabos et douches; utilisation de toilettes économisant l'eau, dont des toilettes sans chasse d'eau, bien conçues, qui répondent aux mêmes standards que les toilettes dont la chasse d'eau utilise 20 litres d'eau; réutilisation des eaux usées; reconstitution des nappes souterraines; recyclage de l'eau d'irrigation; distillation soignée d'eau saumâtre ou polluée; captation des précipitations dans des citernes; utilisation de l'eau de pluie pour laver le linge avec du savon et non pas avec des détergents non biodégradables.

62. Quatrièmement, faire connaître l'importance que revêt la conservation de l'eau pour que la population en prenne conscience et en fasse bon usage.

63. Cinquièmement, promouvoir la décentralisation des grandes agglomérations dont la plupart se trouvent sur le plateau central, et leur installation dans des régions plus riches en eau et en autres ressources naturelles.

64. Avec ces politiques et suivant les grandes lignes du Plan de développement global, il est devenu impératif de satisfaire les demandes globales d'eau des centres de population, de récréation et des centres industriels, ainsi que les besoins pour le développement de l'agriculture, de l'industrie agricole, de la pisciculture, et autres industries.

65. Les ouvrages envisagés pour l'année actuelle représentent un investissement de près de 500 millions de dollars et ils permettront d'augmenter de 4,9 % la dotation en eau et de 2,4 % le système d'égout.

66. S'agissant de l'assainissement, nous envisageons les politiques suivantes : promouvoir les méthodes d'assainissement non classiques, telles que : toilettes sans chasse d'eau et biodégradables; toilettes utilisant

peu d'eau, et ce dans les régions où il n'existe ni système d'égouts ni système de drainage classiques; campagnes en vue de freiner la consommation de la population et réduire ainsi la production de déchets liquides; doter les villages de plus de 2 500 habitants de systèmes appropriés d'évacuation des déchets solides, tels que fosses sanitaires, systèmes de traitement et d'évacuation des résidus liquides et lagunes de stabilisation; formation de la population des villages de moins de 2 500 habitants pour qu'elle se charge du recyclage, du traitement et de l'évacuation des déchets liquides et solides.

67. J'estime important de parler de l'eau potable et du traitement des eaux usées. Nous avons à l'heure actuelle des programmes de recherches divers dont l'objectif principal est de mettre sur pied des systèmes de dessalement à base de sources d'énergie non classiques ou de nettoyage et de procéder à l'exploitation des déchets organiques pour la production de gaz.

68. Le Ministère de la santé et du bien-être contrôle la qualité de l'eau pour la consommation humaine dans toutes les localités du pays, par l'intermédiaire du Sous-Secrétariat à l'amélioration de l'environnement humain. Ainsi, ce sous-secrétariat, dans le cadre de la recherche d'un programme intégré visant à contrôler plus étroitement la qualité de l'eau, a adopté et est sur le point de décréter officiellement un processus de surveillance dynamique pour s'assurer que la qualité de l'eau sera propre à la consommation humaine en ce qui concerne ses aspects physique, chimique et bactériologique. Les systèmes d'approvisionnement en eau font l'objet d'un certificat de qualité de l'eau pour la consommation humaine afin de faire respecter les normes sanitaires et de réduire les taux de mortalité, de morbidité, d'entérite et de maladies gastro-intestinales qui sont les causes principales de la mortalité dans notre pays. Ce certificat de qualité aura une durée limitée et à l'occasion de son renouvellement périodique il sera possible de vérifier si la qualité de l'eau demeure acceptable. En outre, le Sous-Secrétariat à l'amélioration de l'environnement humain pourra retirer ou annuler ce certificat lorsqu'il constatera une baisse de la qualité de l'eau.

69. Nous venons d'exposer sommairement les politiques, les plans, les programmes et les activités du Gouvernement mexicain qui tendent à donner à nos citoyens un plus grand bien-être. Nous croyons avoir souligné la conception que notre gouvernement et notre président se font du développement économique.

70. Nous souhaitons que la communauté internationale prenne connaissance de l'expérience mexicaine, car bon nombre des mesures adoptées dans notre pays pourraient être imitées lors de la prochaine décennie en ce qui concerne notamment le but recherché de doter la population mondiale d'un approvisionnement en eau potable.

71. M. ABDALLA (Soudan) [*interprétation de l'arabe*] : Les statistiques de l'OMS indiquent que 43 % seulement de la population des pays en développement disposent d'eau potable et que 25 % seulement bénéficient de services d'assainissement. Les mêmes statistiques montrent que 71 % de la population rurale des pays en développement n'ont pas accès à l'eau potable

ni à d'autre type d'eau, que 15 millions d'enfants des pays en développement meurent chaque année à la suite de maladies dues à l'eau et que plus de la moitié de la population des pays en développement souffre de maladies dues à des parasites, en raison du manque d'eau potable et de services d'assainissement.

72. Ces chiffres ne signifient peut-être pas grand-chose lorsqu'on les lit sur le papier, mais ils traduisent une réalité effroyable si l'on considère l'infortune dans laquelle sont plongées quotidiennement des millions de personnes des pays en développement, qui cherchent à se procurer de l'eau potable; cette recherche constitue pour eux la tâche quotidienne principale. Des heures leur sont nécessaires quotidiennement pour chercher de l'eau et transporter sur de longues distances ce lourd fardeau — tâche qui incombe presque toujours aux femmes et aux enfants.

73. Dans la plupart des cas, c'est une eau qui est une menace grave pour la santé de l'homme et même pour sa vie, car elle est puisée dans des endroits non protégés, pollués, grouillants de parasites et de bactéries porteuses de maladies contagieuses et infectieuses. Si l'on ajoute à cela le manque de services sanitaires, le manque de systèmes d'évacuation des eaux usées et d'égouts, la probabilité pour des millions de personnes de contracter ce genre de maladies est très grande. Il en résulte un taux de mortalité infantile élevé, et la capacité de production des adultes diminue grandement. Il ne fait aucun doute que la disponibilité d'eau potable et de systèmes d'assainissement est liée aux efforts de développement des pays en développement, surtout si l'on songe à l'énergie humaine gaspillée pour trouver de l'eau, alors que la population manque d'énergie précisément à cause des maladies contractées par l'eau.

74. La Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement bénéficie de tout notre intérêt parce que ses objectifs sont étroitement liés aux facteurs les plus essentiels de la vie humaine et animale, ainsi qu'à la capacité de production de l'homme. La communauté internationale, grâce à plusieurs programmes et institutions du système des Nations Unies et à la coopération bilatérale, a attaché une importance particulière à ces questions. Mais la plupart des efforts ont été individuels et ont manqué de coordination. Il y a eu une tendance récente à organiser et à coordonner les activités nationales et internationales en mettant l'accent sur la nécessité d'avoir de l'eau potable et un service d'assainissement.

75. Le résultat a été concrétisé par la Déclaration de principes de Vancouver, aboutissement de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui a eu lieu en 1976 à Vancouver. Dans cette déclaration, il est recommandé aux gouvernements de définir leurs objectifs en matière d'eau potable et d'assainissement d'ici à 1990. Cette aspiration de la communauté internationale a trouvé un écho dans le Plan d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui a eu lieu à Mar del Plata en 1977. Ce plan d'action fixe des priorités claires au niveau national et international, met l'accent sur l'importance de l'engagement des gouvernements d'assurer l'eau potable et l'assainissement avant 1990, surtout pour ce qui est des secteurs les



plus pauvres de la population, des secteurs ruraux et des secteurs qui souffrent le plus du manque d'eau potable. Il demande également qu'il y ait une prise de conscience locale et internationale du problème, afin que les ressources nécessaires soient dégagées aux fins de l'exécution des plans de développement nationaux.

76. Parmi les domaines prioritaires du Plan d'action se trouvent l'élimination des obstacles dans le domaine de la main-d'œuvre, de la promotion internationale de l'eau potable et des services sanitaires, la fourniture de techniques appropriées à un prix raisonnable ainsi que les ressources techniques et financières nécessaires, aux niveaux national, international et bilatéral.

77. Le Plan d'action insiste également sur la nécessité d'une prise de conscience en matière de santé; la population doit prendre part à la planification, au fonctionnement, à l'administration, à l'entretien et au financement des projets. Il est nécessaire, à tout moment, de vérifier la qualité de l'eau pour s'assurer de sa salubrité. Le Plan d'action demande également à la communauté internationale de trouver les moyens d'aider les gouvernements des pays en développement — surtout les pays les moins développés parmi les pays en développement et ceux qui sont le plus gravement touchés par la crise économique internationale — en honorant leur engagement de fournir de l'eau potable.

78. La Conférence des Nations Unies sur l'eau a recommandé que la période 1981-1990 soit celle de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, durant laquelle les gouvernements devront utiliser leurs propres ressources et les ressources de la communauté internationale pour atteindre les objectifs de la Décennie, c'est-à-dire assurer l'eau potable et l'assainissement pour tous d'ici à 1990. Aujourd'hui, nous tenons une réunion spéciale de l'Assemblée générale pour lancer cette décennie. Nous espérons sincèrement que la communauté internationale pourra atteindre les objectifs de la Décennie, en dépit des difficultés ou, en tout cas, s'en rapprocher au maximum.

79. Nous réaffirmons que la République démocratique du Soudan et son gouvernement s'engagent à poursuivre les objectifs de la Décennie. Cet engagement n'est pas nouveau car, depuis l'indépendance — et surtout depuis 10 ans — nous nous efforçons d'apporter l'eau potable, notamment dans les zones rurales arides, à l'ouest, à l'est et au sud du Soudan, ainsi qu'à beaucoup d'autres villages répartis sur toute l'étendue du territoire national. Cependant, dans nos activités, nous nous sommes heurtés à certaines difficultés — techniques, de financement, d'infrastructure, de disponibilité de personnel compétent, etc. —, ce qui nous a empêché d'apporter l'eau potable nécessaire à de vastes secteurs de la population soudanaise. Il serait peut-être bon d'expliquer à ce stade les activités du Soudan dans ce domaine et de passer en revue les circonstances économiques, géographiques et sociales du Soudan.

80. Le Soudan a une superficie de 1 million de miles carrés. Le climat varie du climat équatorial, au sud, au climat désertique, au nord. Bien que le Nil et ses affluents traversent le pays du nord au sud, il demeure, à l'est et à l'ouest, de vastes régions qui souffrent de la

sécheresse et qui manquent d'eau pendant toute l'année, à l'exception des quelques mois que dure la saison pluvieuse. Le Soudan, bien qu'il dispose de ressources hydriques abondantes, ne bénéficie pas d'une répartition équilibrée entre ses ressources et sa population. C'est ainsi que des communautés importantes, dont les besoins en eau potable sont élevés, dépendent de l'eau de surface et des eaux de pluie. De plus, 80 % de la population du Soudan vivent dans des zones rurales, et il y a un pourcentage important d'éleveurs nomades de moutons et autres animaux; c'est une population qui se déplace constamment, à la recherche de nourriture et d'eau pour elle-même et ses troupeaux; il est donc plus difficile de fournir à ces groupes suffisamment d'eau et des services sociaux.

81. Le problème de l'adduction d'eau au Soudan se présente sous deux aspects : premièrement, il faut fournir de l'eau potable à la fois aux populations qui vivent le long des rives des fleuves et dans les zones agricoles irriguées artificiellement et, deuxièmement, aux populations nomades qui élèvent le mouton et le bétail dans des zones arides, des zones de sécheresse, où il ne pleut que pendant l'automne. D'une part, même lorsqu'on trouve de l'eau, le problème réside dans sa pureté, son stockage et sa distribution. D'autre part, il s'agit de trouver des nappes souterraines, de forer des puits et de construire des citernes pour garder l'eau et purifier celle qui est recueillie pendant la saison des pluies en vue de son utilisation en période de sécheresse.

82. Dans les deux cas, il faut tenir compte des exigences en matière de santé et d'environnement, assurer des services sanitaires et lutter contre les maladies véhiculées par l'eau, notamment dans les zones agricoles irriguées artificiellement. Le Gouvernement soudanais, au début des années 70, a lancé une vaste campagne pour lutter contre la sécheresse et fournir suffisamment d'eau à la population et au bétail dans toutes les régions arides du sud du Soudan. Mon gouvernement a encouragé la participation de la population de ces régions et a mobilisé les populations d'autres régions afin qu'elles fournissent les ressources nécessaires au succès de la campagne, dont l'un des objectifs était de forer des puits dans certaines collectivités à l'ouest du Soudan, ainsi que dans les régions frappées par la sécheresse au sud, afin de leur fournir une source constante d'eau potable. Un autre objectif était celui de résoudre le problème fondamental auquel faisait face la population de ces régions, en l'encourageant à rester où elle se trouvait et à réclamer ses terres, lui permettant ainsi de consacrer à un travail productif son énergie, au lieu de la gaspiller à la recherche de l'eau.

83. En outre, la fourniture d'eau potable à la population nomade l'encouragerait à se sédentariser dans des zones déterminées et lui permettrait de bénéficier des différents services fournis par le gouvernement dans le domaine de l'éducation et de la santé.

84. Malgré cette campagne de lutte contre la soif qui consistait à forer de nombreux puits dans des régions qui, auparavant, dépendaient de l'eau de pluie qui était conservée selon des systèmes très élémentaires dans des puits et des troncs d'arbres, et des pastèques pendant la

saison sèche, le résultat de la campagne n'a pas été celui escompté par les autorités soudanaises, qui était d'approvisionner en eau potable toutes les régions du Soudan. Cette vaste campagne, avec des objectifs importants dans un pays aussi peu développé que le Soudan, a dû se heurter à de nombreux obstacles.

85. Nous avons manqué, notamment, de ressources financières pour obtenir l'équipement de forage, les moyens de transport, les pièces de rechange, les produits chimiques, outre le fait qu'il nous a manqué du personnel qualifié pour forer les puits, les entretenir, les administrer et vérifier la qualité de l'eau. Nous avons également connu des difficultés en ce qui concerne les différentes étapes de la planification, de l'exécution et de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à la réalisation des objectifs de la campagne. Le gouvernement, à la lumière des résultats de cette campagne de lutte contre la soif, s'est efforcé de réorganiser l'infrastructure et l'adduction d'eau potable dans les zones rurales en créant le Département national des eaux et en établissant dans les villes l'organisation générale de l'approvisionnement en eau et en électricité.

86. L'Administration nationale de l'eau exécute un programme national d'adduction d'eau potable pour toute la population en forant les puits nécessaires et en fournissant les moteurs et les pompes hydrauliques nécessaires, ainsi que les installations de stockage d'eau pour les agglomérations les plus importantes. Elle reçoit une assistance technique et financière des programmes et des institutions des Nations Unies, notamment du PNUD, du FISE et de l'OMS, ainsi que de la Banque mondiale, outre l'aide bilatérale de pays amis. Toutefois, cette assistance ne suffit pas pour répondre aux besoins de l'Administration nationale de l'eau en ce qui concerne l'exécution du programme national.

87. Malgré ces activités intensives, le succès de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement dans notre pays dépend de la mesure dans laquelle pourront être surmontées les difficultés qu'affrontent la plupart des pays en développement qui sont similaires au Soudan, difficultés qui existent seulement au Soudan et dans quelques pays en développement. Il faut à ces pays l'infrastructure nécessaire au succès de la Décennie. Pour surmonter ces obstacles, il nous faut une coopération technique et financière plus grande, ainsi que des devises étrangères pour acheter l'équipement et les pièces de rechange nécessaires. Je dois également faire remarquer que l'Administration nationale de l'eau a besoin d'assistance pour diriger les puits déjà forés et pour en forer de nouveaux. Nous avons besoin de 4 millions de dollars pour donner aux foreurs des pièces de rechange et acheter des véhicules pour les transports. L'une des difficultés à surmonter est la formation de planificateurs au niveau national et de techniciens au niveau du village; il nous faut obtenir du personnel dûment formé pour le fonctionnement et l'entretien des installations déjà construites. Il nous faut aussi une infrastructure nationale et régionale pour l'eau potable, ainsi que des techniques appropriées, à des prix raisonnables, car nos ressources financières sont limitées et doivent être utilisées au mieux.

88. Pour réaliser les objectifs de la Décennie, nous devons prendre conscience des problèmes, mobiliser les efforts et les ressources locales et assurer la coordination entre les divers ministères et départements gouvernementaux qui s'occupent de l'eau potable et de l'assainissement.

89. Outre cela, le Soudan connaît d'autres problèmes, d'autres difficultés qui le paralysent dans son action tendant à atteindre les objectifs de la Décennie et à fournir les ressources nécessaires. En premier lieu, nous avons chez nous un demi-million de réfugiés venant de pays voisins; nous leur fournissons non seulement des vêtements et de la nourriture, mais également d'autres services, principalement de l'eau potable, ainsi que des services d'hygiène et d'enseignement. De plus, au Soudan, il y a beaucoup de régions qui souffrent de la sécheresse depuis la moitié des années 70; elles sont situées notamment à l'ouest et au sud-est du pays.

90. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, après l'adoption d'une résolution du Conseil économique et social<sup>a</sup>, a dépêché au Soudan une mission interinstitutions des Nations Unies, dirigée par le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe. La mission a soumis son rapport [A/35/561, annexe] à la présente session de l'Assemblée générale, en exposant les dimensions du problème et les besoins qu'il s'agit de satisfaire.

91. Nous savons que la réalisation des objectifs de la Décennie d'ici à 1990 est la responsabilité des gouvernements. Ceux-ci devraient se suffire à eux-mêmes et trouver les ressources nécessaires pour que l'investissement augmente dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Cependant, il y a des changements profonds à réaliser dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Ces changements que vise la Décennie sont difficiles étant donné la situation économique internationale actuelle. Ils ne peuvent être réalisés que si nous recevons de l'extérieur les ressources dont nous avons besoin, sur le plan bilatéral ou multilatéral. Ainsi donc, la communauté internationale est appelée à venir en aide aux gouvernements pour qu'ils atteignent les objectifs de la Décennie.

92. L'Assemblée générale est saisie aujourd'hui du projet de résolution A/C.2/35/L.29 sur la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et ma délégation, au nom de plusieurs autres délégations, a eu l'honneur de présenter ce projet de résolution à la Deuxième Commission, où il a été adopté à l'unanimité. Nous espérons que l'Assemblée générale adoptera le projet de résolution à l'unanimité également, donnant ainsi un gage du fait que la communauté internationale a la volonté de réaliser les objectifs de la Décennie, objectifs qui sont liés étroitement à la survie de millions d'êtres humains des pays en développement.

93. M. VEIZAGA (Bolivie) [interprétation de l'espagnol] : C'est un grand honneur de représenter le Gouvernement bolivien à cette tribune mondiale à l'occasion de cet événement essentiel pour tous les hommes de la

<sup>a</sup> Voir Documents officiels du Conseil économique et social, 1980, Supplément n° 1 A, résolution 1980/70.

terre qu'est l'inauguration de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

94. Avant toute chose, je tiens à adresser mes salutations les plus cordiales, au nom du gouvernement de reconstruction nationale de mon pays, au Président de cette trente-cinquième session de l'Assemblée générale et à toutes les délégations ici présentes.

95. L'homme de notre époque, malgré les progrès techniques et les progrès réalisés dans le domaine de l'ère spatiale, n'a pas encore pu, dans la plupart des pays du monde, résoudre les problèmes que pose la survie même de l'humanité. La faim, l'ignorance et les maladies persistent encore et demeurent dans bien des parties du monde des problèmes graves.

96. L'eau potable et un assainissement convenable, qui rendent la vie quotidienne moins risquée, sont deux résultats que nous devons obtenir dans le monde. Un grand nombre de nos pays, malgré leurs immenses ressources naturelles, leur géographie diverse et certains indices de progrès, sont encore très loin de répondre à leurs besoins en eau potable et en moyens adéquats d'assainissement.

97. Mon pays n'est pas étranger à ces préoccupations, car sur une population de plus de 5 millions d'habitants inégalement répartis sur 1 million de km<sup>2</sup>, plus de 60 % dépendent de sources naturelles d'eau non protégées et près de 80 % sont privés des services les plus élémentaires d'assainissement.

98. Ces estimations sont encore plus accentuées dans les régions rurales, qui constituent la majeure partie de notre pays et où 92 % de la population n'ont pas de services d'approvisionnement en eau et 96 % sont dépourvus de services sanitaires.

99. La Bolivie a une géographie très variée. Tous les climats, tous les reliefs et tous les paysages possibles et imaginables de la terre s'y trouvent réunis. La région occidentale, composée de montagnes et de plaines, qui représente la partie la moins étendue du pays, offre de magnifiques sommets enneigés, des plateaux fertiles pour un élevage et une agriculture spécialisés, ainsi que des vallées profondes qui descendent du massif andin par des gorges profondes. La région centrale et méridionale, qui est une région de vallées ouvertes et fertiles, annonce la plaine tropicale occupant la plus grande partie du territoire bolivien, au paysage torride et luxuriant, sillonné de grands fleuves navigables qui font partie, au nord, du bassin de l'Amazonie et, au sud, alimentent le bassin del Plata. Cette diversité inouïe faisait dire à Alcide d'Orbigny, naturaliste français du siècle dernier, que « la Bolivie est la synthèse géographique du monde ».

100. Au milieu de cette admirable région de climats, de paysages, de produits et de reliefs divers, nous estimons difficile et onéreux de disposer d'une infrastructure, quelle qu'elle soit, compte tenu, pour une large part, de sa géographie très tourmentée.

101. C'est pourquoi, dans le domaine qui nous intéresse, à savoir les moyens et systèmes d'assainissement et d'adduction d'eau potable, nous nous heurtons à

d'immenses difficultés qui viennent s'ajouter bien souvent à l'insuffisance des ressources financières. Nous savons que là où l'assainissement de base est déficient, là où l'eau pure fait défaut, on constate bien souvent qu'il existe davantage de foyers d'épidémies et un accroissement très net, par rapport au reste du pays, de la mortalité, notamment infantile, dont l'indice atteint le chiffre le plus élevé d'Amérique latine, c'est-à-dire 160 décès sur 1 000 naissances.

102. A ces facteurs, nous devons ajouter le manque de ressources humaines spécialisées dans ce domaine. Le faible taux de rémunération des fonctionnaires publics ainsi que la faible demande de services publics expliquent qu'une partie non négligeable des techniciens s'éloigne de ce secteur pour se consacrer à d'autres. De ce fait, la pénurie, en particulier de techniciens moyens, de cadres administratifs et d'ouvriers spécialisés, constitue un facteur qui freine considérablement tout progrès dans le domaine de l'assainissement.

103. Au cours des années 20 et des années 30, alors que le pays était à son apogée financière, par suite de l'exploitation et de l'exportation de l'étain, les municipalités et les entreprises minières ont construit et utilisé des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts convenables dans les villes principales des plateaux et des vallées. Le malaise économique né de l'après-guerre avec le Paraguay explique que, jusqu'en 1965, aucun investissement n'a été fait dans ce secteur. Entre-temps, les systèmes construits 30 ou 40 ans auparavant étaient devenus très vétustes et insuffisants face à l'essor démographique.

104. Afin de faire face à ces besoins croissants et à ceux des nouvelles collectivités, nous avons créé une série d'institutions; nous avons peu à peu retiré aux autorités municipales la compétence en matière d'adduction d'eau et de systèmes d'égouts.

105. A l'heure actuelle, plus de 40 organisations se consacrent de manière totale ou partielle à la construction de systèmes d'assainissement de base en Bolivie. Ces organisations travaillent, pour la plupart, de façon autonome, sans coordination, en suivant des règles et des méthodes différentes. Huit municipalités seulement remplissent la tâche de faire fonctionner et d'entretenir ces systèmes. Dans les autres cas, c'est la collectivité organisée en assemblées qui en est chargée, et les résultats sont généralement très médiocres. Les programmes sont souvent établis à la suite d'une influence extérieure et grâce à des organisations de coopération technique et financière.

106. La planification du secteur s'est faite de manière sporadique : un programme d'ingénierie générale a été mis en œuvre de 1963 à 1965; des plans d'urbanisation pour sept villes ont, par la suite, été dressés et un plan national d'adduction d'eau dans les campagnes a été méthodiquement réalisé au cours de l'année 1970.

107. En 1974, la Banque mondiale et l'OMS ont entrepris une étude de ce secteur, laquelle fait ressortir les aspects critiques et les limitations; ses recommandations n'ont cependant pas tenu compte des facteurs humains ni des éléments propres à une application convenable.

108. En ce qui concerne le programme qu'initient maintenant les Nations Unies, nous avons, dès 1978, mis sur pied dans mon pays un modèle théorique de 10 programmes permettant de développer le secteur d'assainissement de base et, par conséquent, d'augmenter de façon substantielle la portée de ces services. Le développement de ce secteur suppose que nous procédions à une restructuration institutionnelle afin que chaque organisation se voie doter d'un rôle précis et concret, et qu'elle soit en mesure de l'assumer, ce qui devrait conduire à un renforcement des institutions.

109. Le développement des ressources humaines permettra aussi de compter sur des fonctionnaires nombreux et qualifiés, aptes à relever le défi de la Décennie dans ce secteur. En outre, les ressources économiques nécessaires, grâce à une redistribution des services, devront être dégagées des autres sources nationales, des entités bilatérales et internationales, et pour ce faire, un programme financier adéquat s'impose.

110. Afin d'augmenter la portée des services, nous avons besoin que soient encouragées les entreprises de consultants, et créées des usines nationales pour répondre à la demande. Cependant, les ouvrages et les travaux doivent tenir compte du degré de développement technologique du pays et des populations, pour qu'elles puissent faire fonctionner, entretenir et remplacer les différents systèmes sans difficultés majeures. Ces travaux et ouvrages seront orientés fondamentalement vers le contrôle de la qualité de l'eau, l'amélioration des services et l'installation de nouveaux systèmes.

111. Nous avons l'impression que ce programme se présente dans de bonnes conditions, car l'idée dont les Boliviens sont les auteurs a été diffusée et recommandée par l'Organisation panaméricaine de la santé à d'autres pays du continent.

112. Nous estimons néanmoins que l'amélioration des services et l'installation de nouveaux systèmes, loin d'être des projets isolés, sont, au contraire, intimement liés à d'autres secteurs et en dépendent.

113. Ce n'est que dans les grandes agglomérations, qui disposent d'une vie économique indépendante, que ces projets peuvent être construits et fonctionner isolément grâce à des organisations autonomes. Dans les plus petites agglomérations, l'assainissement de base doit faire partie d'autres programmes, tels que les programmes de santé et de développement rural intégré.

114. C'est le seul moyen de fournir des services sanitaires de base, de façon permanente, parce que intégrés dans des programmes généraux de développement, et qui soient rentables. Nous estimons également que la portée de ces services, dans le cadre de notre grand objectif d'adduction d'eau et d'assainissement pour tous d'ici à 1990, doit pouvoir être interprétée avec souplesse. Alors que, pour les grandes agglomérations, nous pouvons nous fixer comme objectifs des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts, pour les salles de bain et cuisines, les villages ruraux ne disposeront que de fontaines publiques et de latrines collectives.

115. A partir de cette année, la Bolivie a adopté des mesures concrètes dans le cadre de programmes et

d'objectifs techniques; elle a pris comme point de départ un diagnostic qualitatif pour la planification et la réalisation d'activités qui lui permettront de participer à la Décennie.

116. Nous avons créé un groupe national pour la Décennie, aux niveaux technique et politique les plus élevés. Ce groupe réunit des sous-secrétaires ou vice-ministres de l'urbanisme, de la santé publique et de la planification, chacun étant responsable dans son domaine d'activités. Nous avons confié le Secrétariat exécutif du groupe national pour la Décennie au Directeur du plan national de l'assainissement de base pour les années 1981 à 1990. Nous avons tenu deux colloques, au niveau national, sur l'assainissement de base. Ils ont réuni toutes les organisations qui sont engagées dans ces activités, et qui sont chargées de définir les politiques et les stratégies de planification pour la Décennie, ainsi que la coordination de leurs activités. Nous définissons, en collaboration avec la Société pour le développement coopératif de la République fédérale d'Allemagne, et l'OMS, les activités et programmes de la Décennie.

117. Nous espérons que les pays industrialisés et les institutions bilatérales et multilatérales reconnaîtront les efforts déployés par notre pays et notre gouvernement et nous apporteront l'appui dont nous avons besoin, en ce qui concerne tant l'assistance technique, pour nous aider à penser, que l'assistance économique, pour nous aider à agir.

118. Il nous paraît opportun de signaler qu'avec l'appui du gouvernement mon pays prépare le dix-septième Congrès interaméricain d'ingénierie sanitaire et de protection de l'environnement humain, qui se tiendra du 7 au 12 décembre de cette année, et qui a pour but l'analyse de la Décennie dans les Amériques. Cela constituera la première réunion internationale qui aura lieu après cette inauguration historique. Nous nous permettons d'inviter cordialement toutes les délégations ici présentes à participer à ce congrès.

119. Enfin, mon pays espère ardemment que la réunion actuelle atteindra les nobles objectifs qu'elle poursuit, grâce aux dispositions que nous adopterons en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, dans l'intérêt de toute l'humanité.

120. En tant que représentant du Gouvernement bolivien, je me suis permis de prendre sur le temps de cette importante réunion. Je l'ai fait sur l'aimable suggestion des organismes chargés du programme, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Cela tient aussi au désir des Boliviens de faire connaître à leurs frères du tiers monde leurs idées, leurs programmes et leurs expériences, dans l'espoir qu'ils pourront leur servir. Je vous livre donc une expérience bolivienne qui vous sera peut-être utile.

121. M. MUDAVADI (Kenya) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, transmettre à cette assemblée les félicitations les plus chaleureuses du Président de la République du Kenya, M. Daniel Arap Moi.

122. En second lieu, puisque je prends la parole pour la première fois, je tiens à féliciter personnellement M. von Wechmar pour la manière dont il a jusqu'ici conduit les travaux de l'Assemblée générale, au cours de cette trente-cinquième session. En cette occasion, où l'Assemblée lance officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, je suis certain que sous sa direction les travaux que nous avons entrepris seront couronnés de succès.

123. Ma délégation se félicite de la déclaration faite, à la 54<sup>e</sup> séance, par le Secrétaire général et par les directeurs exécutifs de l'OMS, du FISE et du PNUD, sur la question qui nous occupe. Nous souhaitons également nous faire l'écho des sentiments déjà exprimés par les présidents des différents groupes régionaux.

124. Les rapports du Secrétaire général nous brossent un tableau très sombre de la situation actuelle en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement dans les pays en développement, où plus de 13 millions d'enfants meurent chaque année par suite de maladies dues au manque d'eau potable et aux mauvaises conditions sanitaires.

125. Les zones rurales où vit la majorité de la population — plus de 80 % au Kenya — continuent à dépendre de sources traditionnelles d'eau potable, avec pour conséquence la perte quotidienne de précieuses heures de travail pour aller chercher très loin l'eau, en quantité suffisante pour survivre. En plus de ces problèmes, les conditions climatiques mêmes, dont l'homme est tributaire, changent avec une telle rapidité que l'eau potable est devenue un produit rare, non seulement dans plusieurs régions des pays en développement, mais également dans certaines régions des pays développés.

126. L'intérêt que porte le Kenya au point de l'ordre du jour dont nous sommes saisis est bien connu. En 1974, le Kenya est devenu l'un des rares pays du monde en développement à mettre en place un ministère à part entière pour la mise en valeur des ressources en eau. Le Kenya a également pris une part active à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui s'est tenue à Mar del Plata en 1977, conférence qui a recommandé que la Décennie 1981-1990 soit proclamée Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, et soit consacrée à la mise en œuvre des plans nationaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

127. Ainsi que l'a déclaré l'OMS dans son document de base ayant trait à la coopération pendant la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, présenté à sa première réunion consultative à Genève, le 17 novembre 1978, le Plan d'action de Mar del Plata demande que soit améliorée la coordination des activités de la Décennie au niveau des pays et qu'aient lieu régulièrement des consultations entre les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales intéressés.

128. La CEA, réunie à Addis-Abeba du 4 au 8 août 1980, a fait sienne la recommandation de l'OMS selon laquelle, au niveau des pays, il est nécessaire d'instituer, grâce aux institutions existantes, un mécanisme devant servir de point de convergence aux activités de la Décen-

nie. La CEA a également souscrit à la création d'un comité national d'action, si cela s'avère nécessaire, comme le suggère l'OMS dans son document de base contenant une évaluation de la situation actuelle des pays africains.

129. Le Gouvernement kényen a adopté cette recommandation suite à la réunion de la CEA, en créant son propre comité national d'action au niveau de notre pays. Le Comité national d'action sera le point où convergeront les activités de la Décennie, et il favorisera celles qui ont trait à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Le Comité, qui a été inauguré le 22 octobre 1980, est composé de représentants de plusieurs ministères du Gouvernement kényen et d'organisations non gouvernementales, y compris d'organisations féminines du pays. Le Ministère de la mise en valeur des ressources en eau du Kenya sera, par conséquent, la principale agence d'exécution des activités de la Décennie.

130. Les fonctions du Comité national d'action comprennent la détermination des objectifs nationaux pour la Décennie; la convergence de l'attention sur les groupes de population qui, à l'heure actuelle, ne reçoivent pas les services nécessaires, y compris les groupes des régions urbaines et rurales; l'examen des objectifs prioritaires politiques et la planification de la stratégie; la planification et la programmation; l'accroissement de la capacité d'absorption; la mobilisation des ressources; le développement et l'exécution de projets; l'évaluation de programmes et de projets et le développement des systèmes d'information et de documentation.

131. Au Kenya, à l'heure actuelle, entre 20 % et 30 % de la population reçoivent de l'eau salubre, et ce pourcentage devrait être de 40 % et 45 % à la fin du plan de développement du Kenya en vigueur prévu pour 1983. Le Gouvernement kényen a franchi la première étape du plan national général de l'eau, étude qui a été achevée en 1979 et qui indique que la demande d'eau pour les utilisations domestiques et industrielles passera de 234 millions de mètres cubes par an en 1978 à 1 546 000 000 de mètres cubes par an en 2008. Cela est dû principalement à l'augmentation de la population qui passera de 15 millions à plus de 35 millions d'habitants d'ici à 2008. Cette augmentation de la demande d'eau exigera des ressources financières considérables qui devront être obtenues à partir de sources nationales et extérieures.

132. Bien que l'objectif national du Kenya demeure l'approvisionnement en eau au pays tout entier d'ici à l'an 2000, le Gouvernement kényen, avec l'appui d'institutions internationales et grâce à l'aide bilatérale, engagera des ressources supplémentaires pour son compte afin d'assurer que les objectifs suivants soient atteints d'ici à la fin de la Décennie : premièrement, approvisionnement en eau à 100 % des zones urbaines et à 75 % des zones rurales et, deuxièmement, l'assainissement à 90 % des régions urbaines et à 50 % des régions rurales. Le Comité national d'action, créé le mois dernier, a par conséquent une tâche considérable à accomplir consistant à élaborer des programmes et à y donner suite pour garantir la réalisation de cet objectif.

133. Le Ministère de la mise en valeur des ressources en eau du Kenya est responsable de la conservation et de la mise en valeur de l'eau ainsi que du fonctionnement et de l'entretien des services d'adduction d'eau, des installations d'égouts et de la lutte contre la pollution. On a particulièrement mis l'accent, et on continuera à mettre l'accent, sur les programmes d'approvisionnement en eau des zones rurales où vit la majorité de notre population. Une grande importance sera également accordée à l'approvisionnement en eau des centres urbains, à l'élevage du bétail dans les zones marginales et aux systèmes d'irrigation. Dans l'esprit d'*Harambee*, qui encourage la participation de la communauté au développement, le Gouvernement kényen continuera à appuyer les projets relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement commencés par la collectivité et fondés sur l'effort collectif.

134. Il faut reconnaître, certes, qu'un certain nombre de problèmes se sont posés aux pays en développement quant à la réalisation des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Au Kenya, des contraintes redoutables nous sont imposées, notamment, par l'insuffisance de fonds, de main-d'œuvre qualifiée, de moyens de transport, d'équipement approprié et par des conditions météorologiques défavorables, contraintes qui ont constamment brisé le rythme de nos progrès.

135. Etant donné que le Kenya est aride ou semi-aride sur près de 80 % de son territoire, le Gouvernement kényen attache une importance particulière à l'approvisionnement en eau pour l'usage domestique et pour le bétail ainsi que pour le développement de l'irrigation dans ces régions. Le Gouvernement kényen estime qu'un approvisionnement suffisant et une bonne gestion des ressources en eau dans ces régions est un facteur essentiel de la lutte menée pour freiner la désertification causée par les empiètements du Sahel.

136. Le développement global et la gestion des ressources en eau exigent une main-d'œuvre qualifiée. A cet égard, le Gouvernement kényen a ouvert sa propre école de formation pour les questions liées à l'eau et utilise les instituts fondés par les collectivités pour former des techniciens. En outre, l'Université de Nairobi a un cours d'études supérieures sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. On établit actuellement des plans pour la création d'un institut de recherche et de formation dans le domaine de l'eau. Le gouvernement profite pleinement des possibilités de formation qu'offrent d'autres pays et des institutions internationales.

137. En adoptant la résolution sur la proclamation de la Décennie, souvenons-nous que, même s'il s'agit seulement d'une résolution concernant des « besoins de base », la nécessité d'atteindre les objectifs de la Décennie est étroitement liée aux problèmes du développement des pays en développement. Nous devons œuvrer ensemble pour sauver la vie des 13 millions d'enfants qui, chaque année, meurent à cause du manque d'eau potable propre et des mauvaises conditions sanitaires. Nous devons également œuvrer ensemble pour qu'augmentent en termes réels les investissements nécessaires

pour atteindre les objectifs de la Décennie de l'eau potable et de l'assainissement.

138. Qu'il me soit permis de terminer mon intervention en citant les sages paroles de notre regretté président, père de la nation kényenne, mzee Jomo Kenyatta, qui, parlant de l'eau, s'est exprimé en ces termes :

« L'eau est l'une des ressources de base les plus importantes. Elle est indispensable non seulement à la vie de l'homme mais également au développement agricole et industriel. L'eau ne doit pas être traitée comme les autres ressources naturelles telles que les minéraux, qui peuvent être préservés sous leur forme naturelle et gardés jusqu'à ce qu'on en ait besoin, de telle sorte que si notre génération n'en utilise qu'une petite quantité, la prochaine génération en aura davantage. »

Et il a poursuivi :

« L'eau courante d'un fleuve ne peut être ainsi préservée. L'eau qui n'est pas utilisée aujourd'hui est perdue à tout jamais et ne peut servir à des fins utiles. Toute année de retard dans le développement réduit la valeur potentielle de cette source de vie qu'est l'eau pour l'humanité. De même, l'eau qui coule sans le moindre contrôle est l'une des causes principales de la souffrance et de la détresse des hommes. Réglementée et utilisée à bon escient, cette même eau est la source de la vie et de la civilisation. »

139. M. THUNBORG (Suède) [*interprétation de l'anglais*] : Nous lançons aujourd'hui la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. L'objectif de cette décennie est ambitieux : de l'eau propre et des services suffisants d'assainissement pour tous d'ici à 1990. D'énormes efforts devront être faits pour la mise en œuvre de plans et de stratégies dans le cadre de plans de développement nationaux contribuant au processus permettant d'atteindre cet objectif.

140. Les problèmes à résoudre sont, cependant, redoutables. L'eau est une ressource naturelle qui doit répondre à une demande sans cesse croissante. Cette ressource devient de plus en plus rare en raison des pressions dues à l'évolution du progrès dans l'agriculture et dans l'industrie et à la croissance démographique. Si l'on ne modifie pas profondément la gestion des ressources en eau, une trentaine de pays risquent de voir, d'ici à la fin du siècle, la demande dépasser largement l'offre possible maximale en eau. Ils peuvent s'attendre à une crise de l'eau.

141. En même temps, nous constatons une augmentation constante de la pollution de l'eau. En Suède, mon pays, 20 000 lacs sont gravement contaminés par des pluies acides. La déplétion actuelle de la couche d'ozone risque d'entraîner la disparition des micro-organismes dans l'eau. La pollution de l'eau à partir de sources au sol augmente les quantités de polluants tels que le mercure, le cadmium, les biphényles polychlorés (PCB), et le DDT, rendant ainsi risquée l'utilisation des eaux de

surface pour l'approvisionnement en eau potable et créant des dangers à long terme pour l'environnement.

142. Une gestion rationnelle de l'eau implique des mesures dans la plupart des secteurs du développement. Ce message était l'idée-force du Plan d'action de Mar del Plata. Il pose comme condition préalable une connaissance opérationnelle accrue des rapports existant entre le développement, l'environnement, les êtres humains et les ressources. Cette connaissance renforcera la base d'une action coordonnée dans tous les secteurs pertinents, ce qui est une condition *sine qua non* de la mise au point de structures valables pour l'offre et la demande en eau.

143. L'eau est essentielle à la vie. Une personne ne peut pas survivre sans un ou deux litres d'eau par jour. A l'heure actuelle, 60 % environ des habitants des pays en développement n'ont pas accès à une eau potable sûre. Une personne sur quatre seulement bénéficie de services sanitaires suffisants. Les conséquences sont inquiétantes. Des millions d'enfants meurent. Des femmes et des enfants bien souvent passent des heures chaque jour pour aller chercher de l'eau. Le surmenage physique est mis en relief par le fait que 70 % de la ration de calories des femmes dans de nombreuses régions du tiers monde sont brûlées pour transporter l'eau, nourrir le bébé au sein et soutenir le minimum des fonctions physiologiques du corps.

144. L'ampleur de la tâche qui nous attend est donc redoutable. Plus de 2 milliards de personnes devront recevoir des services d'approvisionnement en eau si nous voulons que les objectifs de la Décennie soient atteints. Plus de 2,5 milliards de personnes devront avoir accès aux services d'assainissement. La Banque mondiale a estimé que le coût total des investissements nécessaires pour atteindre cet objectif pourrait s'élever à quelque 600 milliards de dollars. En choisissant des techniques appropriées, il serait possible cependant de ramener ce coût à 300 milliards de dollars.

*M. Sarre (Sénégal), vice-président, prend la présidence.*

145. Est-il réaliste de compter sur des ressources d'une telle ampleur ? Etant donné la tendance des courants de l'aide au développement, il semble que la réponse soit négative. La plus grande partie des investissements durant la Décennie devra émaner des pays en développement eux-mêmes. Selon les estimations de la Banque mondiale et étant donné le niveau des ressources requises, il sera difficile, sinon impossible, pour un grand nombre d'entre eux de trouver ces ressources sans entraver la croissance d'autres secteurs importants de leurs économies.

146. Cela peut étayer l'opinion selon laquelle la Décennie ne devrait pas être prise au sérieux et qu'il faut voir dans cet objectif une déclaration creuse d'une résolution. Un tel défaitisme, selon la Suède, pourrait être la conséquence d'une conception partielle fondée uniquement sur les chiffres d'investissement. Cette approche étroite pourrait également avoir d'autres effets négatifs et dissimuler les efforts multidimensionnels qui doivent être faits pour atteindre l'objectif formidable de fournir

de l'eau potable à d'importantes populations d'ici à 10 ans. Partant, elle pourrait provoquer la perpétuation des stratégies actuelles de demandes de ressources dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

147. Nous nous sommes demandé, en Suède, pourquoi le développement des installations en eau n'a pas répondu aux objectifs que nous nous étions fixés au début des années 1970. Des investissements considérables n'ont pas eu l'impact voulu. Dans certains cas, les installations n'ont fait qu'augmenter les demandes de ressources et alourdir l'économie. Une réévaluation des stratégies partiales fondées sur l'intention des donateurs de donner la priorité à de grands programmes d'investissement s'impose donc. Tous les problèmes et toutes les contraintes à l'échelon national doivent être soigneusement identifiés, compte tenu de la nature multidimensionnelle du secteur de l'eau. Cette réévaluation est déjà en cours. Elle a commencé à Mar del Plata et s'est poursuivie durant les préparatifs de la Décennie. Cela est dû en partie au fait que les objectifs, étant considérés de plus en plus à l'échelle nationale, sont donc plus réalistes.

148. La délégation suédoise est fermement convaincue que cette réévaluation aura des effets sur la Décennie. Nous devons donc créer et appliquer des stratégies nouvelles en fonction de ces idées nouvelles. Ces nouveaux concepts ont été examinés lors du cycle d'études interrégional des Nations Unies sur l'approvisionnement en eau dans les régions rurales, qui a eu lieu à Uppsala, du 6 au 17 octobre dernier, en coopération avec le Gouvernement suédois. Les modifications à apporter aux stratégies des années 70 exigeront encore d'énormes ressources financières.

149. La Suède a versé quelque 350 millions de dollars pour le développement des ressources en eau durant la période 1970-1979. Deux cent soixante-quinze millions de dollars, en coopération bilatérale avec 11 pays, ont été consacrés principalement à l'approvisionnement en eau dans les régions rurales. Environ 75 millions de dollars ont été distribués par le truchement du système des Nations Unies. Cela représente environ 9,3 % de l'assistance suédoise bilatérale annuelle pour cette période.

150. En tant que contribution à la Décennie, la Suède, dans les années à venir, se propose d'offrir environ 25 millions de dollars par an sous forme de soutien bilatéral au secteur de l'eau. Nous avons également alloué 3 millions de dollars depuis l'exercice financier 1979/80 jusqu'à l'exercice 1981/82 pour couvrir le coût des activités spéciales pour le développement des nouvelles conceptions multidimensionnelles relatives au secteur de l'approvisionnement en eau.

151. Dans la réévaluation des stratégies des années 70 pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, il faut souligner la nécessité de créer des liens entre ces stratégies et tous les autres secteurs connexes. Les investissements dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement doivent être considérés dans le contexte du développement dans son ensemble. Ils doivent devenir les maillons de la chaîne du développement. Cela doit être pris en considération dès que l'on

commence à planifier la coordination entre les différents ministères intéressés.

152. L'approvisionnement en eau et l'assainissement doivent donc être intégrés à l'éducation sanitaire, aux campagnes de salubrité et aux programmes alimentaires. L'eau potable seule ne suffit pas pour être en bonne santé, et plusieurs études en vue d'évaluer l'impact des installations en eau potable sur la santé rurale n'ont pas été concluantes. L'évacuation sanitaire des déchets humains est très importante pour prévenir la contamination de l'eau et des récipients qui la contiennent et pour empêcher les gens d'avoir des contacts directs avec les organismes générateurs de maladies. Les programmes bien définis d'eau potable et d'assainissement dans les pays en développement seraient donc desservis au mieux par divers systèmes de soins sanitaires primaires.

153. Une stratégie nationale très vaste dépendra des ressources de la collectivité, et il faudra aussi mettre l'accent sur la décentralisation et la participation à l'échelle locale. Les mesures propres à éliminer les contraintes doivent tendre, entre autres, à motiver les collectivités et à rallier leur appui. Il faut donc faire des efforts pour promouvoir les initiatives locales et pour y donner suite. La participation de la collectivité ne doit pas être simplement une condition supplémentaire imposée par les institutions du secteur central. Elle doit reposer sur une véritable participation locale à la prise de décisions. Pour parvenir à cet objectif, il est essentiel d'avoir un gouvernement local fort et la volonté politique de réussir.

154. Là encore, l'expérience et les connaissances des femmes seront indispensables au processus de planification à l'échelon local. La participation future et la formation des femmes sont donc de la plus grande importance.

155. Une autre condition essentielle est l'utilisation de techniques convenables acceptées sur le plan local. Le fonctionnement et l'entretien des installations doivent être simples et être enseignés à l'échelon du village. Les techniques doivent également encourager les économies en devises étrangères et l'emploi à l'échelon local. Le matériel pour les installations devrait être fabriqué sur place, dans la mesure du possible. Les techniques appropriées doivent permettre à la qualité d'augmenter sans cesse; elles ne sont pas une solution de remplacement mais une solution de transition, compte tenu du niveau de développement.

156. Les techniques appropriées doivent être bien comprises à l'échelon local pour pouvoir fonctionner et être entretenues correctement. Sans un fonctionnement et un entretien adéquats, les installations seront rapidement hors service; les avantages qu'on peut en attendre ne se traduiront pas dans la réalité et les investissements seront gaspillés. Les problèmes du fonctionnement et de l'entretien sont donc au cœur de l'idée qui consiste à fournir de l'eau potable et des services d'assainissement. Cependant, jusqu'à tout récemment, le fonctionnement et l'entretien des installations rurales d'approvisionnement en eau ont reçu beaucoup moins d'attention que leur conception et leur construction.

157. L'accent mis sur la construction de nouvelles installations a souvent été la cause de la négligence dont font l'objet leur fonctionnement et leur entretien. L'accent mis sur les investissements en capitaux a également entraîné des problèmes concernant la capacité d'absorption de ces capitaux. Le développement des installations a souvent entraîné un fardeau pour les gouvernements bénéficiaires en ce qui concerne le fonctionnement et l'entretien de ces installations. Les dépenses dépassant le cadre du budget sont normalement financées à l'échelon national au lieu d'être financées par les donateurs, et ce fardeau est parfois trop lourd. Un autre problème a trait à la capacité administrative limitée qui dépend de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et d'institutions bien développées adaptées à la croissance estimée de l'approvisionnement en eau et du secteur d'assainissement.

158. La délégation suédoise recommande donc que des fonds importants soient consacrés à des programmes de formation et d'éducation de la main-d'œuvre à tous les niveaux. Les donateurs devraient également réfléchir sérieusement aux possibilités de contribuer aux opérations de financement et d'entretien.

159. Les investissements envisagés dans le cadre de la Décennie revêtent une telle ampleur qu'il est nécessaire de bien suivre les évaluations des activités. Le résultat de ces évaluations devra se traduire par des programmes, projeter des cycles ou influencer des décisions. Au cours des récentes années, de nombreuses institutions d'assistance bilatérale et multilatérale ont mis l'accent sur l'évaluation des programmes d'approvisionnement en eau. Cette attitude a été encouragée en partie en raison de la gravité des problèmes dans les domaines du fonctionnement et de l'entretien. Pour stimuler ces évaluations, il serait bon d'envisager la création d'un mécanisme international d'évaluation. Ce mécanisme contribuerait à mettre au point des méthodes d'évaluation, encouragerait les institutions gouvernementales à procéder à ces évaluations et les aiderait dans leurs travaux.

160. En conclusion, je souligne que la réalisation des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, pour les années 1981 à 1990, exigera des approches nouvelles tant en ce qui concerne les stratégies nationales que la coopération internationale au service du développement. L'ampleur des problèmes exige des changements qualitatifs et non pas simplement quantitatifs. Il est encourageant de constater que l'on procède à la réévaluation des stratégies qui ont échoué. Nous devons tous unir nos efforts constructifs en vue de développer et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies. C'est alors seulement que la Décennie pourra tenir ses promesses.

161. M. MI Guojun (Chine) [*traduction du chinois*] : Le Gouvernement chinois appuie l'initiative tendant à proclamer la décennie 1981-1990 Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Nous avons contribué à la présentation du projet de résolution A/C.2/35/L.29 qui, nous l'espérons, sera adopté par consensus à la présente session de l'Assemblée générale.

162. Nous avons écouté attentivement, lors de la 54<sup>e</sup> séance, la déclaration du Secrétaire général,



M. Kurt Waldheim, ainsi que les déclarations du Directeur général de l'OMS, M. Mahler, du Directeur général du FISE, M. Grant, et de l'Administrateur du PNUD, M. Morse. De ces déclarations, il ressort que le Secrétaire général et les organes compétents des Nations Unies ont accompli un grand travail depuis quelque temps pour préparer la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Nous nous félicitons de leurs efforts qui contribueront grandement au lancement de cette décennie. En principe, nous sommes d'accord sur les arrangements envisagés pour le lancement de la Décennie, qui figurent dans le rapport soumis à la présente session par le Secrétaire général [A/35/367]. Nous croyons également que dans le cadre de la préparation de la documentation de base qui lui a été confiée par les Nations Unies, l'OMS a formulé des directives et des critères réalistes qui seront utiles aux Etats Membres lorsqu'ils procéderont à la planification de leurs propres activités en vue de la Décennie.

163. L'eau potable et l'assainissement sont des domaines étroitement et directement liés à la santé des peuples et à l'économie des nations. D'après les descriptions et les statistiques fournies dans les divers rapports, des problèmes graves existent dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans les vastes zones rurales de nombreux pays, en particulier des pays en développement. L'OMS estime qu'à l'heure actuelle, dans les pays en développement, les trois cinquièmes des populations manquent d'eau potable et que les trois quarts ne disposent pas de services d'assainissement adéquats, ce qui explique le taux très élevé de mortalité infantile, des maladies parasitaires et autres, et a créé des problèmes sociaux et économiques graves qui gênent le progrès des pays en développement.

164. Le lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement par l'Organisation des Nations Unies vient à point. Selon les plans de la Décennie, la communauté internationale devra atteindre un objectif ambitieux : assurer un approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement suffisants pour tous avant l'année 1990. C'est là une tâche extrêmement difficile, dont l'accomplissement exigera de tous des efforts considérables.

165. En premier lieu, chaque pays a la responsabilité de fournir à son propre peuple l'eau pure et les services d'assainissement nécessaires. Chaque pays devra mobiliser ses propres ressources pour élaborer et mettre en œuvre ses plans nationaux sur l'eau potable et l'assainissement, conformément à ses plans de développement et à ses priorités, et ce sur la base de conditions et d'exigences qui lui sont particulières. D'autre part, la communauté internationale devra rallier l'appui international dont bénéficient ces efforts, en particulier ceux des pays en développement. Les pays développés, quels que soient leurs régimes économiques, doivent contribuer plus largement à ces efforts. Les divers organes des Nations Unies devraient intensifier leurs activités dans ce domaine, renforcer leur coordination et assurer l'efficacité maximale de ces activités.

166. Le Gouvernement chinois attache une grande importance à l'amélioration des installations d'approvi-

sionnement en eau potable et de l'assainissement destinées à son peuple. Au cours des 30 dernières années, à la suite du développement de l'économie de notre pays, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ont été remarquablement améliorés dans les zones urbaines et rurales. A l'heure actuelle, 84,6 % de la population urbaine utilise l'eau du robinet. Dans les zones rurales, nous avons commencé à améliorer la gestion et l'amélioration de l'eau. Des réformes ont eu lieu grâce à des mesures s'adaptant aux conditions locales et à l'introduction de mesures telles que la création de systèmes simples d'eau courante, le pompage manuel de puits, des puits dont l'eau est filtrée par le sable, l'amélioration des puits existants, etc. Nous avons trouvé des solutions au problème de la pénurie d'eau affectant plus de 40 millions de personnes dans les régions où l'eau est rare et notre gouvernement a adopté un décret sur la protection de l'environnement, ce qui veut dire qu'une grande importance est attachée à la pollution de l'eau. Des mesures ont déjà été prises pour lutter contre ce problème.

167. Cependant, notre situation de pays à forte densité de population aggrave les conditions naturelles et les grandes disparités qui existent entre les différentes régions géographiques; une proportion considérable de notre population manque encore d'eau pour les usages quotidiens ou boit de l'eau de ruissellement non épurée, et la pollution de l'eau due aux déchets industriels est encore grave. La tâche consistant à améliorer l'environnement et à protéger nos ressources en eau demeure par conséquent ardue. Pour améliorer rapidement cette situation, notre gouvernement a assigné à l'hygiène de base un rôle important dans notre planification du développement rural et urbain. Nous commencerons par résoudre les problèmes d'eau potable et d'assainissement dans les zones rurales qui souffrent de la pénurie d'eau ou de maladies endémiques et nous nous efforcerons d'apporter une amélioration fondamentale à notre système d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement avant 1990.

168. Un emblème significatif a été dessiné pour la Décennie : il s'agit d'une grosse goutte d'eau formée de 10 petites gouttes d'eau. Comme les rivières qui convergent vers la mer, cette goutte d'eau symbolise l'abondance qui résulte de l'accumulation. Ces gouttes d'eau apporteront l'espoir aux peuples qui aspirent à recevoir l'eau propre et les inspireront dans leur lutte pour un avenir meilleur. Le Gouvernement et le peuple chinois donneront la main à tous ceux qui luttent pour faire de cet espoir une réalité.

169. M. BHATT (Népal) [*interprétation de l'anglais*] : Nous avons entendu, ce matin, les déclarations liminaires du Secrétaire général ainsi que des Directeurs de l'OMS, du FISE et du PNUD à l'occasion de cette réunion spéciale de l'Assemblée générale consacrée à l'inauguration de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Ces déclarations nous ont donné un tableau très clair de la dimension internationale des besoins et des stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs de la Décennie.

170. Mon pays est très conscient de l'importance qu'il y a à atteindre les objectifs de la Décennie et des effets qu'elle pourrait avoir pour mobiliser l'opinion internationale et lui faire comprendre la nécessité de la fourniture d'eau potable et de l'assainissement pour les nombreuses populations de la planète auxquelles ces besoins élémentaires de l'homme font si gravement défaut. Cela aura également des effets profonds sur le développement économique et social général des pays en développement.

171. C'est Habitat, la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, réunie à Vancouver en 1976, qui a recommandé pour la première fois la fixation d'objectifs quantitatifs par les nations afin qu'elles assurent à leur population l'accès à l'eau salubre et une évacuation hygiénique des déchets d'ici à 1990, suivie en cela par la Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977, qui a recommandé que les années 1981 à 1990 soient proclamées Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Cette conférence a d'ailleurs proposé un Plan d'action qui nous réunit aujourd'hui ici.

172. L'examen de la situation actuelle dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans les pays en développement présente un caractère tragique. Le rapport du Secrétaire général [A/35/367] indique que quelque 13 millions d'enfants meurent chaque année dans les pays en développement, dont un tiers à cause du manque de salubrité de l'eau et de services d'assainissement. La diarrhée et les autres maladies intestinales qui en résultent entraînent un taux élevé de mortalité infantile, pour ne pas parler d'autres maladies des yeux et de la peau qui tiennent au manque d'eau et au fait que celle-ci est peu adaptée à l'hygiène personnelle dans les pays en développement.

173. La rançon sociale et économique du manque d'eau propre à la consommation n'est pas moins élevée. Dans certaines régions arides ou semi-arides, particulièrement dans les régions montagneuses de pays comme le nôtre, il y a des millions de foyers dont les membres dépensent plus de la moitié de leur temps et de leur énergie à aller chercher de l'eau très loin, à la source, et, dans la plupart des cas, l'eau ainsi recueillie grâce à ce travail laborieux n'est pas toujours saine parce que ces sources ne sont pas protégées et sont généralement polluées. Ceux qui souffrent le plus dans ces circonstances sont en général les femmes et les enfants. La perte de journées d'école pour les enfants et la perte de temps et d'énergie pour les femmes qui en résulte, alors que celles-ci pourraient se livrer à d'autres activités utiles, aggrave encore les mauvaises conditions socio-économiques que connaissent les pays en développement.

174. Comme l'indique le rapport, la situation en matière d'assainissement est pire encore. Seulement une personne sur cinq, dans les pays du tiers monde, dispose de services d'assainissement. Si, dans le cas de l'eau potable, environ 75 % de la population urbaine des pays en développement bénéficient, sous une forme ou une autre, de ce service, contre 14 % de la population rurale, en ce qui concerne l'assainissement, seulement

53 % de la population urbaine ont des services d'assainissement, contre 13 % de la population rurale.

175. Dans notre région, le pourcentage de la population desservie par des services d'adduction d'eau et d'assainissement est encore plus faible. Mon propre pays est très en retard par rapport à la plupart des pays de la région dans ce domaine. Bien que les chiffres montrent que 81 % de la population urbaine du Népal sont desservis par des services d'eau potable, le nombre de personnes vivant dans les zones urbaines représente à peine 5 % de la population totale; il reste donc 95 % de la population, vivant en zones rurales, qui sont confrontés à une pénurie aiguë d'eau potable. Seulement 6 % de la population rurale bénéficient de services de distribution d'eau potable. En d'autres termes, si l'on considère la population urbaine et la population rurale ensemble, seulement 10 % de la population totale semblent avoir accès à des services d'approvisionnement en eau potable. En ce qui concerne l'assainissement, les chiffres du rapport du Secrétaire général sur les études régionales des activités montrent que seulement 1 % de la population totale bénéficie de services d'assainissement. Ces chiffres, pour l'eau comme pour l'assainissement, sont bien inférieurs à la situation moyenne des pays en développement.

176. Le Népal vient juste de terminer son cinquième plan quinquennal et il vient d'entamer le sixième plan quinquennal national de développement économique. Les principes fondamentaux du sixième plan quinquennal tendent notamment à répondre aux besoins fondamentaux de l'homme en matière d'éducation, de santé, d'eau salubre, d'habitat et de revenus. Nous accordons la priorité la plus grande à la santé et à la fourniture d'eau salubre. Les projets d'adduction d'eau et d'assainissement au niveau des communes ont été placés parmi les priorités les plus hautes dans les communes du Népal où l'on trouve les plus fortes densités de population. C'est là que les enfants pourront bénéficier au maximum de la réduction du temps consacré par leur mère à aller chercher de l'eau et de la diminution de contraintes en matière d'hygiène imposées par le manque d'eau.

177. En raison de la topographie accidentée de la région et de l'habitat typique du Népal composé de maisons individuelles très dispersées, il est particulièrement difficile de réaliser un système d'approvisionnement en eau par conduites. Cependant, un système de châteaux d'eau a été adopté partout où c'était possible, ce qui a permis d'alimenter de petits villages en eau salubre propre à la consommation.

178. Le FISE nous a aidés de façon très efficace en nous fournissant des conduites d'eau, une assistance pour leur pose et leur transport, apportant même par voie aérienne des installations dans les villages les plus reculés où le terrain montagneux rendait le transport particulièrement difficile.

179. Dans la communauté rurale des plateaux de Terai, le programme d'approvisionnement en eau est principalement réalisé grâce aux puits à élévation. Comme le terrain est moins difficile et les habitations moins éparses que dans les montagnes, le projet d'approvisionnement en eau à la communauté présente

moins de problèmes. Mon gouvernement a établi un plan pour l'aménagement de puits à élévation pas trop profonds dans ces régions afin que 200 personnes en moyenne puissent les utiliser.

180. Ma délégation remercie le FISE de l'intérêt et de l'assistance précieuse qu'il ne cesse d'apporter à mon pays dans le domaine de l'eau potable et de la nutrition.

181. Dans le secteur urbain, mon gouvernement a mis sur pied un plan d'ensemble pour fournir à toutes les villes l'eau potable et le tout-à-l'égout en 1990. L'assistance que nous avons reçue de la Banque mondiale dans ce secteur mérite d'être notée. A la fin de l'année en cours, l'approvisionnement en eau potable et le système d'égouts seront terminés dans six grandes villes. Dans les deux phases de cinq années chacune qui nous restent — c'est-à-dire de 1980 à 1985 et de 1985 à 1990 —, mon pays, avec l'aide de la Banque mondiale et de pays donateurs, se propose de desservir ainsi tous les secteurs urbains en eau potable et systèmes d'égouts.

182. Le Népal a aussi établi un programme national pour atteindre l'objectif de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement dans les régions urbaines et rurales en 1990. Il est certain que les obstacles sont nombreux. La pénurie de ressources financières internes, le manque de personnel technique à tous les échelons, l'absence de ressources extérieures nécessaires à l'achat d'équipements, de matériaux et de fournitures, le mauvais entretien du système actuel et l'insuffisance du contrôle des normes de qualité, l'absence de formation publique en matière d'hygiène, l'éparpillement de la population, les difficultés topographiques de notre géographie montagneuse et le grand essor démographique sont les obstacles principaux auxquels mon pays se heurte. Ces obstacles sont communs à la plupart des pays en développement, sinon à tous, et particulièrement aux pays les moins développés comme le nôtre, où ils sont particulièrement graves.

183. Malgré la fixation de l'objectif national pour la Décennie et la campagne vigoureuse que mon pays projette de lancer pour atteindre cet objectif, on estime que 6 % de la population urbaine et 38 % de la population rurale du Népal n'auront toujours pas d'eau potable à la fin de la Décennie, cela étant dû principalement aux obstacles que je viens de mentionner et à l'augmentation de la population d'ici à 1990.

184. Ces dernières années, cependant, il semble que certaines institutions d'assistance bilatérales ainsi que d'autres donateurs s'intéressent de plus en plus à l'adduction d'eau et aux programmes d'assainissement dans les pays en développement. Je suis heureux aussi de constater que de nombreux gouvernements donateurs changent leurs conditions d'aide et soutiennent maintenant les programmes d'adduction d'eau et d'assainissement dans les régions rurales dans les pays les moins développés grâce à des dons. La plupart des banques de développement semblent avoir tendance aussi, bien que de manière limitée, à fournir des prêts à des conditions intéressantes aux pays les moins développés dans ce domaine.

185. Cependant, étant donné l'ampleur des fonds nécessaires pour atteindre les objectifs de la Décennie, le courant actuel d'assistance extérieure semble nettement insuffisant. D'après les chiffres de la Banque mondiale, le coût total de l'objectif pour l'eau potable et l'assainissement pour tous pourrait s'élever à 600 milliards de dollars; mais en choisissant de meilleures techniques pour les régions urbaines et rurales, ce coût pourrait être ramené à 300 milliards de dollars. L'on pense, cependant, que les investissements nécessaires devraient être augmentés de cinq à dix fois pour atteindre l'objectif, tant du point de vue de l'eau potable que de l'assainissement, en 1990.

186. La conscience de l'urgence du problème et la volonté bien arrêtée des pays intéressés sont indispensables, mais le besoin vital d'une assistance extérieure accrue, y compris de dons, de prêts à faible intérêt, d'assistance technique et en capitaux pour la Décennie ne saurait être sous-estimé. La communauté internationale doit adopter une attitude plus libérale et prendre des engagements nationaux accrus pour aider, en particulier, les pays les moins développés et les plus touchés par la crise. Les contributions financières doivent être accrues pour renforcer la capacité des organismes des Nations Unies ainsi que d'autres institutions internationales et bilatérales qui coopèrent avec les gouvernements dans ce domaine. Des études de main-d'œuvre, la création de programmes nationaux de formation, la recherche, le développement de techniques appropriées aux conditions locales, des campagnes massives pour mobiliser l'opinion publique et promouvoir la compréhension de la communauté et la participation devraient être entrepris et poursuivis vigoureusement afin d'atteindre les objectifs du Plan d'action de Mar del Plata et de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

187. Ma délégation pense que la Décennie n'est pas un fin en soi et croit qu'elle lancera un effort d'ensemble pour fournir à la majorité de l'humanité deux services essentiels, dont l'absence est responsable de souffrances humaines indicibles. Nous avons besoin de mesures radicales et d'engagements fermes de la part des pays et de la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

188. M. ALBORNOZ (Equateur) [*interprétation de l'espagnol*] : Pour la délégation équatorienne, le début de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement est une occasion d'évaluer le progrès réalisé par notre pays dans ce domaine vital et de nous tourner vers l'avenir immédiat avec des plans techniques et le plus grand volume de ressources possible.

189. L'objectif de l'eau pure pour tous les habitants et, en général, l'assainissement de l'environnement est fondamental pour le progrès social et l'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales et urbaines. C'est là que doivent s'arrêter les affirmations théoriques et que l'on doit entrer de plain-pied dans la pratique de la défense des secteurs dépossédés et de l'investissement approprié dans une redistribution véritable du revenu se reflétant dans la défense de nos ressources humaines

jusqu'ici victimes de carences résultant de la maladie et de la malnutrition.

190. Le plan national de développement du Gouvernement démocratique de l'Equateur du président Jaime Roldós prévoit, pour la période 1980-1984, un programme dynamique donnant une très grande priorité à l'assainissement de l'environnement et tendant à améliorer de manière considérable les services d'eau potable et d'évacuation des déchets, outre l'objectif de diminuer la pollution de l'environnement et de défendre les écosystèmes. C'est ainsi que notre gouvernement adapte sa conduite à son postulat de développement économique et de justice sociale.

191. Le plan équatorien tend à améliorer la situation des populations urbaines et rurales. A cette fin, on cherche à garantir un approvisionnement continu et suffisant en eau potable aux établissements humains pendant que l'on fait l'inventaire des ressources en eau de surface et souterraines. Pour défendre cet élément précieux, il faut éviter qu'il ne soit pollué à la source même et que n'y entrent des substances polluantes. En même temps, l'on progresse sur le plan technique en fabriquant sur place des matériaux de construction et des machines destinées à l'approvisionnement en eau potable et aux services d'égouts.

192. L'Institut équatorien des services sanitaires, qui fait partie du Ministère de la santé publique, est chargé de la planification, du financement, de la conception et de la construction ainsi que de la formation et de l'assistance. Ses lignes politiques d'action comprennent les services d'eau potable et de tout-à-l'égout, l'évacuation des déchets solides et la lutte contre la pollution, en tant que travail de base de l'infrastructure nationale.

193. Les principales villes de l'Equateur, Quito et Guayaquil, ont été dotées de plans très élaborés d'infrastructure sanitaire. Des plans du même type sont à l'étude pour d'autres villes, prévus sur une période qui s'échelonne sur 30 ans. Dans les centres urbains de moins de 40 000 habitants, on cherche à obtenir la participation des associations municipales afin d'aboutir à des systèmes uniques. De plus, une attention particulière est accordée aux zones rurales et aux projets de développement rural intégré.

194. L'essentiel est que notre pays, afin de progresser dans cette lutte, grâce à une utilisation maximale de ses propres ressources, consacre à cette fin un volume important des ressources dérivées du pétrole, de façon que le peuple équatorien, dans les secteurs les plus modestes, soit le bénéficiaire privilégié de ces nouvelles ressources. Il est évident que pour regagner le temps perdu et accélérer le processus, notre pays recherche par ailleurs des crédits et une aide technique internationale.

195. L'Institut équatorien des services sanitaires a obtenu des crédits de la part de la Banque interaméricaine de développement; l'entreprise d'eau potable de la municipalité de Quito de même que l'entreprise municipale des services d'égouts de Guayaquil ont reçu des crédits de la Banque interaméricaine de développement, et cette dernière vient d'engager un consortium japonais

pour la réalisation de travaux de canalisation dans les zones marginales.

196. L'OMS, par l'intermédiaire de l'Organisation panaméricaine de la santé, et grâce à l'appui du PNUD, dispense une coopération technique. Des études conjointes ont été réalisées avec la participation de la Banque mondiale et de l'OMS.

197. Les études actuellement en cours touchent le domaine de la quantification des ressources hydriques, l'organisation de systèmes régionaux de services ainsi que les zones marginales de ces services de base. La participation de la collectivité organisée est recherchée. C'est ainsi que les principales municipalités du pays ont leurs propres entreprises de travaux publics; outre celles déjà mentionnées de Quito et de Guayaquil, les villes de Cuenca, Ambato, Ibarra, Esmeraldas et Loja en sont également dotées.

198. Pour lutter contre la pollution et traiter les déchets solides, il convient de veiller à ne pas détériorer l'environnement au détriment de l'homme et à éviter les déséquilibres écologiques inhérents à la dégradation du milieu. En même temps, le plan se propose de mettre l'accent sur le transfert des techniques et des connaissances, en tant qu'éléments essentiels des projets d'investissements. Il faut également renforcer la capacité nationale existante et les activités académiques et de recherche des instituts supérieurs d'enseignement qui participent au développement technique ainsi qu'à la formation du personnel à tous les niveaux. A cet effet, il a été envisagé la création d'un centre d'information et de référence de l'ingénierie sanitaire et des sciences de l'environnement.

199. Une enquête sanitaire nationale a lieu actuellement dans le but d'offrir les données nécessaires pour une future orientation de la totalité du programme d'exécution.

200. Ainsi, l'Equateur aborde la Décennie de l'eau, 1981-1990, animé du désir de fournir à ses habitants une eau potable, non polluée, et en quantité suffisante, grâce à des mesures sanitaires qui auront des incidences positives sur la qualité de la vie de l'homme. Dans ce contexte, on est en train de construire des barrages et des bassins de transvasement; on fait des puits et des canalisations; on procède au remplacement des anciens systèmes de canalisations; on réinstalle les anciens aqueducs; on adapte les systèmes de pompe et d'adduction gravitaire, tout cela afin de répondre à la demande croissante émanant des habitants des villes et des campagnes.

201. A la lumière de ce qui précède, on comprendra que la délégation de l'Equateur ait appuyé le projet de résolution A/C.2/35/L.29 sur la Décennie de l'eau potable et de l'assainissement. Nous souhaitons que les organismes internationaux, qui fourniront les services techniques et les crédits, agissent de façon adéquate, c'est-à-dire en accélérant les étapes et en favorisant les travaux dans le domaine de l'eau potable, du traitement des déchets et de la défense de l'environnement, en vue de l'amélioration du niveau de vie des habitants délaissés de notre pays et de leur bien-être.

202. M. DORTICOS (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Afin d'exposer la manière dont mon pays désire s'acquitter de ses obligations au titre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, de façon qu'en un laps de temps acceptable l'humanité entière puisse réaliser les nobles objectifs qui ont demandé 10 ans de collaboration internationale, il convient, en premier lieu, de dresser un tableau exhaustif de la situation actuelle, en tenant compte des intérêts de ceux qui sont réunis ici, et de faire un bref exposé des principaux objectifs visés pour cette décennie.

203. Je ne vais pas me livrer à une longue analyse des causes de la situation dans laquelle s'est trouvé mon pays, il y a à peine 20 ans de cela. A l'époque, un approvisionnement suffisant en eau pure était un privilège réservé à une partie relativement faible de la population. Quant à l'état sanitaire, on pouvait le qualifier d'extrêmement médiocre.

204. Je me bornerai donc à ne parler que de la situation actuelle. Mon peuple, transformé en force politique, a décidé de procéder à une transformation radicale des structures anciennes et de garantir la révolution sur le plan matériel, politique et moral, c'est-à-dire le droit de chacun au travail; le droit qu'a chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte de bénéficier d'un enseignement public gratuit et scientifique; le droit pour chaque malade de bénéficier d'une aide médicale et hospitalière gratuite; en bref, le droit au développement social et économique ainsi qu'à l'exercice plein et entier de la dignité de l'homme. Notre passé relativement récent, vécu par les générations qui travaillent actuellement dans notre pays, notre vision d'un avenir qui nous soit propre nous permettent de comprendre l'intérêt justifié que de nombreux Etats portent au Plan d'action si important que se propose de mener à bien la communauté internationale.

205. Au cours des 20 dernières années, mon pays a consacré ses maigres ressources à son développement économique. Aujourd'hui, suite logique de cet effort, la nécessité de trouver de nouvelles sources d'eau et de protéger jalousement le milieu environnant se fait plus que jamais sentir. En 1978, le système centralisé de distribution d'eau desservait déjà plus de 5,7 millions de personnes, contre 2,5 millions en 1958. Pendant cette période, le nombre de villages équipés de conduites d'eau s'est multiplié par 2,4; la construction de systèmes d'égouts a été multipliée par 2,2, et l'on a construit 27 usines d'épuration de l'eau. En ce qui concerne les maladies d'origine hydrique, il convient de mentionner que le taux de mortalité infantile dû à la typhoïde a été, en 1970, de 1,8 pour 100 000 habitants; la mortalité due au paludisme, bien que sensiblement supérieure à celle des cinq années précédentes, a atteint le taux de 2,4, en raison de cas importés. La mortalité due à la gastro-entérite est minime. La mortalité infantile, qui pendant la période prérévolutionnaire était de plus de 60 pour 1 000 naissances, n'est aujourd'hui que de 19,3, et l'espérance de vie est à l'heure actuelle de 70 ans, soit 10 ans de plus qu'en 1958.

206. Les chiffres que je viens de mentionner attestent les efforts consentis par le gouvernement de mon pays

dans le domaine de la santé publique, afin de développer une infrastructure appropriée pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de l'environnement.

207. Cuba a toujours participé dans un esprit de franche coopération et par souci de trouver les voies les plus propices à l'élaboration des solutions aux questions les plus urgentes dans les événements et les programmes organisés sous les auspices des Nations Unies ou de leurs institutions spécialisées. Dans le programme hydrologique international, lors de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, de la réunion des ministres de la santé publique des Amériques, tenue à Santiago en octobre 1972, et de l'Assemblée mondiale de la santé, mon gouvernement a souvent réitéré l'importance d'une coopération internationale, tant sur le plan des relations entre Etats que sur le plan de l'assistance technique et financière des institutions intergouvernementales.

208. Le président Fidel Castro, prenant la parole en sa qualité de président du mouvement des pays non alignés lors de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale<sup>9</sup>, a souligné la responsabilité qui incombe à la communauté internationale de trouver rapidement une solution pertinente aux principaux problèmes auxquels est confrontée l'humanité.

209. L'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de l'environnement sont des questions qui s'inscrivent logiquement dans le cadre de ce discours. La situation mondiale est délicate; l'état dans lequel se trouve un pourcentage élevé de la population est déplorable. Cette réunion est la preuve qu'il existe encore des problèmes aigus pour l'humanité qui ne sont pas résolus et que de nombreux pays, bien qu'utilisant efficacement leurs ressources, ont besoin d'une assistance financière pour permettre à leurs populations d'avoir un accès normal à l'eau pure, de supprimer les maladies dues à l'utilisation de l'eau polluée, causant la paralysie, la mort ou l'incapacité de travailler, et de favoriser un développement véritable susceptible d'assurer la paix mondiale.

210. Au cours de la première partie de la Décennie, mon pays se propose de déployer de grands efforts pour le financement de systèmes d'adduction d'eau et d'égouts. Les investissements, qui s'élèveront à 300 millions de dollars des Etats-Unis, pour la période quinquennale commençant en 1981, permettront de fournir des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des déchets aux villes, chefs-lieux de provinces et autres grands ensembles urbains, représentant 91 % de l'approvisionnement en eau et 55 % des systèmes d'égouts.

211. Cuba s'est fixé comme objectif, pour la Décennie, de mettre en place, dans les zones rurales, un plan d'action qui permettra, entre autres, de fournir de l'eau à domicile à 70 % de la population, et des services publics pour le reste; d'améliorer et d'étendre l'adduction d'eau à la population rurale dispersée, jusqu'à ce que 30 % de cette population disposent de postes d'approvisionnement collectifs et que 70 % puissent y

<sup>9</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-quatrième session, Séances plénières, 31<sup>e</sup> séance.*

accéder facilement; augmenter jusqu'à 40 % le pourcentage de la population desservie par les conduites d'égouts et, pour le reste, mettre en place des installations sanitaires et doter 30 % de la population rurale de services sanitaires, le reste de la population disposant de latrines collectives. Ces investissements exigeront un investissement supérieur aux 300 millions de dollars additionnels.

212. Mais il y a une conspiration contre ces objectifs. D'une part, le blocus criminel imposé à Cuba par une nation puissante, et, d'autre part, les limitations financières pour l'acquisition de fournitures de provenance extérieure, qui en général affectent les pays en développement.

213. La coopération internationale au service des pays en développement doit être au cœur même des préoccupations de cette assemblée. Il ne fait aucun doute que des efforts appropriés, et l'application de politiques nationales justes et équitables, tenant compte de l'intérêt de la majorité de la population, sont des conditions de base indispensables à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Mais il est un facteur d'importance extrême : la coopération internationale, tant multilatérale que bilatérale, et l'affectation des ressources nécessaires aux pays en développement qui, aujourd'hui, souffrent de façon dramatique de la crise économique mondiale, pays victimes de l'exploitation colonialiste et néo-colonialiste, de l'inflation exportée par les pays capitalistes développés, des termes inéquitables de l'échange, de la discrimination commerciale et du protectionnisme.

214. Nous espérons que les efforts que nous déployons aujourd'hui pour le lancement de cette décennie auront pour résultat d'apporter à nos peuples des conditions de vie meilleures.

215. M. PARASHAR (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : Aujourd'hui, l'Assemblée générale tient une réunion spéciale destinée au lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. La Décennie couvrira la période de 1981 à 1990. Son inauguration officielle est le résultat des délibérations entre Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, au cours de plusieurs conférences, dont la première fut la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, tenue en 1976 à Vancouver.

216. La Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977, a fixé comme objectif l'accès de tous à l'eau potable et aux services sanitaires d'ici à 1990. La Conférence a également recommandé une collaboration plus étroite entre les organisations du système des Nations Unies, ainsi qu'une coopération technique et financière accrue de la part des institutions extérieures, bilatérales ou multilatérales, pour appuyer les objectifs de la Décennie.

217. En Inde, nous apprécions la coopération des différents organismes des Nations Unies, en particulier le PNUD, l'OMS, le FISE et la Banque mondiale, ainsi que de plusieurs institutions bilatérales extérieures au système, dans le cadre de notre programme en cours d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Nous

attendons beaucoup d'une coopération encore plus grande et d'une participation encore plus active de ces institutions, au cours des prochaines années, pour nous aider à réaliser ces objectifs qui constituent le défi de la Décennie.

218. Un approvisionnement en eau potable et un traitement des déchets hygiénique sont indispensables pour la santé et le bien-être de l'homme. La plupart des pays en développement sont en retard, par rapport aux pays développés, dans l'organisation de ces services essentiels pour leurs populations. Les femmes et les enfants sont ceux qui en souffrent le plus. Les populations des zones rurales perdent un temps et une énergie considérables pour parcourir de longues distances afin de trouver l'eau qui leur est nécessaire, temps qui pourrait être utilisé pour améliorer leurs conditions économiques.

219. Les maladies d'origine hydrique sont une cause importante de décès, en particulier parmi les nourrissons et les jeunes enfants. Un investissement plus important dans l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement sera donc bénéfique aux secteurs vulnérables de la population et contribuera non seulement à réduire la morbidité et la mortalité, mais également à augmenter la productivité et le développement.

220. En Inde, nous sommes conscients du rôle vital que joue l'eau potable et l'assainissement dans la santé de notre peuple, en particulier dans les zones rurales où vit la plus grande partie de notre population. Des milliers de villages ne disposent pas de sources protégées à une distance raisonnable. Les sources d'eau, dans de nombreux villages, sont contaminées par le choléra ou infestées par la vermine, ou contiennent des éléments toxiques, dangereux pour la santé. Nous avons désigné ces villages comme étant des villages à problèmes, et le gouvernement a décidé de leur fournir de l'eau potable dans les cinq années à venir. Il faudra prendre des mesures pour que l'eau potable soit disponible pour les sections les plus faibles de la communauté; une attention particulière devra être accordée aux zones montagneuses éloignées, ou aux terrains géographiques difficiles. On peut se faire une idée des dimensions énormes du problème dans les régions montagneuses en se rappelant que, sur la moyenne nationale de 177 habitants par kilomètre carré, la densité de la population baisse à 6 personnes par kilomètre carré à l'Arunachal Pradesh, et à 62 à Himachal Pradesh, deux régions montagneuses.

221. Le Gouvernement indien, avec Jawaharlal Nehru comme premier ministre, a, dans le tout premier plan quinquennal, lancé en 1954 le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, en tant que partie du plan sanitaire pour aider les Etats dans leurs programmes d'adduction d'eau et d'assainissement, dans les régions urbaines et rurales, afin que tout le pays dispose de ces services. Une organisation d'ingénierie de l'environnement et de la santé publique centrale a également été créée en 1954 pour fournir des conseils techniques et guider les gouvernements des Etats dans la préparation et l'exécution de ces plans. Le programme et l'organisation ont été transférés au Ministère des travaux publics et du logement en février 1973.

222. Selon une estimation, 2 108 villes reçoivent maintenant un approvisionnement en eau pour une population de 100 millions de personnes et 217 villes, avec une population de 40 millions d'habitants — 36 % de la population urbaine de l'Inde —, disposent maintenant de systèmes partiels d'égouts. Sur 576 000 villages, plus de 97 200 — soit une population de 65 millions d'habitants — disposent maintenant de puits à élévation en utilisant une pompe annuelle. En ce qui concerne les autres villages, environ 400 000 disposent d'un approvisionnement en eau comme par exemple des puits et des sources, mais dans environ 79 000 villages l'eau n'est pas disponible à moins de 15 mètres de profondeur ou à une distance de 1,6 kilomètre.

223. L'assainissement rural est un domaine dans lequel des efforts sérieux doivent être faits afin que de nombreuses régions de notre pays y aient accès. Nous nous proposons d'aborder ce problème d'assainissement rural à une échelle plus large dans les années à venir et nous nous efforcerons de procéder, dans une plus large mesure, à cet assainissement au bénéfice de nos populations rurales au cours de la décennie à venir.

224. Les zones urbaines de notre pays sont relativement mieux desservies en eau potable. Cependant, certaines anomalies existent dans ce domaine, telles que des approvisionnements insuffisants et intermittents, qui doivent être corrigés. Un grand nombre de villes petites et moyennes n'ont pas d'installations couvertes d'approvisionnement en eau et il doit donc être accordé une attention plus grande à ce problème. Même dans les grandes villes, les installations de distribution doivent être nationalisées, et il faut tenir compte également des zones insalubres. Notre objectif doit être de fournir un accès à l'eau potable à la plus grande partie de notre population urbaine au cours de la Décennie.

225. Les installations d'assainissement dans nos zones urbaines, et même dans la plupart de nos plus grandes villes, restent insuffisantes. Nos efforts tendront à développer largement ces installations d'ici à 1990. Une attention particulière sera accordée au problème de la pollution dans les villes causée par le déversement de déchets domestiques et industriels dans les cours d'eau. La priorité sera donnée aux zones urbaines où subsistent des maladies endémiques telles que la filariose, ainsi qu'aux villes petites et moyennes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière d'urgence.

226. La formation de différentes catégories de personnel travaillant à des programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que l'acquisition de connaissances dans le fonctionnement de techniques et de matériel nouveaux sont absolument indispensables si l'on veut tirer le maximum d'avantages des investissements massifs effectués. Il est également important d'entretenir de façon appropriée les installations existantes, de surveiller et d'évaluer les programmes et de voir dans quelle mesure leurs objectifs sont réalisés. Il faut accorder davantage d'attention à ces questions dans le courant de la Décennie.

227. Nous nous sommes engagés à appuyer pleinement les objectifs de la Décennie internationale et nous nous efforcerons de fournir, à un nombre maximal d'habi-

tants de notre pays, l'approvisionnement en eau potable et des installations d'évacuation des déchets au cours de cette période. Un premier pas a déjà été fait, car nous avons fait part de notre intention d'accorder une priorité élevée à l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales au cours de notre sixième plan quinquennal.

228. L'eau est l'élixir de la vie — *Amrita* — et a été l'un des éléments essentiels de la tradition orientale ancienne. L'offrande d'eau potable à ceux qui sont dans le besoin s'est toujours vu accorder une grande priorité dans notre mode de vie. Etancher la soif non seulement d'êtres humains mais aussi des oiseaux et des animaux est considéré comme un acte méritoire — *punya*. L'eau a également servi de véhicule sacré pour le transfert de mérites d'une personne à une autre ou à un groupe de personnes.

229. Notre profond engagement vis-à-vis des objectifs de cette décennie et notre conviction sincère que cet effort est approprié dans le temps et qu'il est pertinent sont parfaitement mis en valeur dans le message envoyé par le Premier Ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, à l'OMS en cette occasion, dont les termes sont les suivants

Bénie sois-tu Eau divine  
qui nous protège, que nous buvons  
et qui nous inonde de bonheur et d'allégresse.  
Souveraine, tu règnes sur les choses précieuses  
et sur ceux qui règnent sur les hommes. Eau !  
Nous cherchons ton baume guérisseur.

C'est une invocation de l'ancien livre religieux indien, le Rig Veda.

« L'eau est essentielle à la vie, et la civilisation reflète en quelque sorte un dialogue entre l'homme et l'eau. Les premiers êtres humains se sont installés le long des fleuves, au bord des lacs et sur les côtes et c'est là que l'agriculture et une grande partie de l'activité industrielle ont fleuri. Une bonne gestion de l'eau à des fins domestiques et économiques est un aspect fondamental de la gestion sociale et du gouvernement...

« Aujourd'hui, l'humanité dans son ensemble dispose de connaissances et de moyens suffisants pour assurer l'assainissement de base dans le monde entier. La coopération internationale peut et doit compléter les ressources insuffisantes des pays pauvres pour assurer leur approvisionnement en eau potable et améliorer leurs installations d'évacuation des eaux usées. Je me félicite des plans de l'Organisation mondiale de la santé élaborés dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Chaque nation devrait apporter sa coopération la plus totale à l'Organisation pour que la résolution prise par l'Assemblée mondiale de la santé tendant à fournir de l'eau propre à tous les peuples du monde d'ici à 1990 puisse se traduire dans la réalité...

« Puisse cette décennie des Nations Unies de l'eau potable et de l'assainissement se révéler être un exemple de coopération internationale aidant les peuples partout dans le monde à réaliser l'un de leurs besoins fondamentaux — un cadre de vie propre. »

230 M. SERANI MARTELLI (Chili) [*interprétation de l'espagnol*] : C'est un grand honneur pour moi que de transmettre le cordial message de salutations du Gouvernement chilien à tous les représentants des nations qui se sont donné rendez-vous ici pour lancer officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

231. L'événement auquel nous assistons en ce moment constitue, indéniablement, l'une des contributions spirituelles les plus importantes des Nations Unies. En effet, c'est une source d'inspiration qui crée une véritable mystique parmi ceux qui ont la responsabilité d'assurer le développement de notre spécialité. En outre, cette réunion nous donne l'occasion de faire le bilan de ce qui a été fait jusqu'ici, de voir quelles sont les causes qui sont allées à l'encontre d'un progrès plus grand dans nos plans et de fixer les voies à suivre pour exécuter les programmes et résoudre définitivement le problème de l'eau potable et de l'assainissement du milieu.

232. Le Gouvernement chilien réitère par mon entremise, une fois de plus, son intention ferme et inébranlable d'appuyer, de la façon la plus large possible, le secteur des services sanitaires, contribuant ainsi à faire des progrès dans ce domaine grâce à des mesures appropriées.

233. Pour contribuer au lancement de cette décennie, je voudrais maintenant évoquer brièvement l'évolution dont a fait l'objet, au Chili, le sous-secteur de l'eau potable et des égouts, sous ses aspects institutionnels, financiers, techniques et administratifs, conformément à des politiques de rationalisation formulées il y a déjà un certain temps. Ces politiques ont été renforcées et complétées par celles que le Chili a adoptées lorsqu'il a donné son appui à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

234. Au Chili, jusqu'en 1973, des organismes multiples accomplissaient des fonctions analogues, sans être dotés d'autonomie administrative ni financière; ils utilisaient irrationnellement les ressources humaines et techniques; ils manquaient de qualifications, souffraient de l'absence de planification et étaient peu efficaces dans les domaines de l'administration et du financement. Nous pouvons mentionner, par exemple, qu'en 1973, 3 % seulement du budget de la Direction des services sanitaires étaient financés à partir de ses propres ressources.

235. Le Gouvernement chilien, convaincu que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement revêtent une grande importance pour le développement social et économique du pays, a créé, en 1977, le Service national des installations sanitaires [*SENDOS*] dont je suis le Directeur national. Le SENDOS, conformément aux dispositions de la loi portant sa création, est une institution autonome de droit public, ayant une personnalité juridique et un patrimoine propres, et bénéficiant d'une décentralisation territoriale. Le SENDOS est constitué d'une direction nationale et de 12 directions régionales. Cette organisation, grâce à ses bureaux régionaux, a été en mesure d'agir de façon plus souple pour entretenir, exploiter et récupérer les ressources disponibles.

236. Ce nouveau caractère institutionnel, obtenu grâce à la création du SENDOS, a permis au Chili d'atteindre de façon cohérente des objectifs et des politiques de caractère général qui ont permis de surmonter les obstacles qui avaient limité la croissance de ce sous-secteur, objectifs exposés en détail dans les rapports nationaux pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, présentés par le Chili à l'Organisation des Nations Unies en juillet 1978 et en janvier 1980.

237. Parmi ces objectifs, et au nombre des plus importants d'entre eux, il y a ceux qui portent sur la réalisation et le maintien de niveaux appropriés, de qualité et de portée des services d'eau potable et d'assainissement, tant urbains que ruraux, ce qui est en harmonie avec les objectifs de la Décennie.

238. Ainsi, au Chili, on a fixé un objectif d'une couverture à 100 % des services d'eau potable dans le secteur urbain d'ici à la fin de l'année 1982. Quant à l'évacuation des eaux usées et des déchets, le but est une couverture à 70 % en 1982 et 100 % d'ici à 1990. En pourcentage, ce plan de développement a signifié au Chili l'augmentation des raccordements à domicile en eau potable pour l'ensemble de la population urbaine du pays, les chiffres passant de 72,4 % en 1973 à 91,9 % en 1979.

239. En ce qui concerne le système d'égouts urbains, le plan de développement signifie une augmentation du nombre d'installations du réseau public des égouts, de 34,2 % en 1973 à 69 % à la fin de 1979.

240. Pour le secteur rural concentré, le Chili a un plan rigoureux visant à fournir de l'eau potable à domicile à 70 % de la population en 1982 et à 100 % des habitations d'ici à la fin de 1990. Dans le cadre du plan de développement pour les localités urbaines au Chili, il faut augmenter les installations à domicile et l'on a prévu, parallèlement, un programme d'amélioration de la qualité de l'eau.

241. Du point de vue financier, pour exécuter ces programmes, l'on dispose d'un appui fiscal important du gouvernement et des ressources propres des services hydriques qui, grâce à une politique de rationalisation administrative et financière, ont augmenté depuis cinq ans et sont passées de 1,3 million de dollars des Etats-Unis par an à 45,4 millions de dollars des Etats-Unis par an. En outre, à partir de 1981, on disposera également d'une importante contribution de la Banque mondiale, avec laquelle a été signé, le 15 août dernier, un prêt de 38 millions de dollars des Etats-Unis.

242. Pour exécuter les programmes concernant l'eau potable dans le secteur rural concentré, on compte sur les ressources nécessaires en provenance de l'Etat et sur la précieuse collaboration de la Banque interaméricaine de développement, avec laquelle le travail, dans ce domaine, se fait en relations très étroites.

243. Pour les années prochaines, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont offert leur coopération financière pour permettre l'exécution d'autres projets importants d'eau potable et de systèmes d'égouts, tant dans le secteur urbain que dans le secteur rural.



244. Afin d'exécuter ces importants programmes et d'intégrer la population rurale dispersée, le Chili bénéficie des conseils du Comité national pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, qui est composé de représentants des divers ministères qui s'occupent de questions relatives à l'eau et à l'assainissement. Le Comité chilien de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement a des fonctions régulières, a formé des groupes de travail et bénéficie de la précieuse collaboration des représentants des institutions des Nations Unies au Chili, qui travaillent en coopération étroite avec le Comité national. Le Comité interdisciplinaire fonctionne au Chili depuis juillet 1978, année où l'on a procédé à une rapide évaluation de ce secteur, que les Etats Membres ont communiquée à l'Organisation des Nations Unies.

245. Cette collaboration avec les institutions des Nations Unies et avec les organisations financières internationales doit se poursuivre et s'élargir autant que possible de façon à atteindre l'objectif de la Décennie : systèmes d'adduction d'eau potable et systèmes d'égouts pour tous en 1990. De toute façon, le Chili n'épargnera aucun effort pour que cet objectif devienne réalité.

246. Enfin, c'est avec fierté que je puis informer l'Assemblée que, pour la République du Chili, le problème de l'assainissement a une importance telle que, dans la constitution politique approuvée récemment, le 11 septembre, a été incluse une disposition qui garantit à tous le droit de vivre dans un milieu exempt de pollution, ce qui impose à l'Etat le devoir de veiller à ce que ce droit ne soit pas affecté et de veiller à la conservation de la nature.

247. M. MORDEN (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : Deux tiers des habitants des pays en développement ne disposant pas d'installations suffisantes pour l'eau potable et l'assainissement, la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement donne une impulsion très nécessaire pour que l'attention mondiale se concentre sur l'objectif global de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous d'ici à 1990.

248. Le Gouvernement canadien a été fortement impressionné par les efforts internationaux considérables faits jusqu'à présent pour promouvoir et appuyer cette décennie. Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur l'eau ont contribué à amener le monde entier à prendre conscience de ce problème universel critique.

249. Nous sommes heureux de noter qu'en réponse au Plan d'action de Mar del Plata de nombreux gouvernements ont incorporé dans leurs plans de développement national des plans pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Nous encourageons ceux qui ne l'ont pas fait à prendre l'initiative de mesures analogues. D'autre part, nous pensons qu'il faut féliciter le système des Nations Unies pour les excellents efforts qu'il a faits en vue de la coordination au niveau des pays.

250. Nous sommes satisfaits des résultats fructueux obtenus par le PNUD dans la plupart des pays où il a formé des équipes d'appui technique composées de représentants appartenant aux institutions pertinentes des Nations Unies — je mentionnerai en particulier le FISE et l'OMS, sans oublier les nombreux contacts qu'ils ont eus avec des donateurs bilatéraux. Je puis dire aujourd'hui que les fonctionnaires canadiens résidant dans quelque 25 pays en développement sont prêts à participer à ces groupes de travail.

251. Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, le Canada a souligné son adhésion à l'objectif de l'approvisionnement en eau douce à la collectivité et la haute priorité qu'il attache au développement rural intégré. Nous pensons que la meilleure manière d'aborder le problème de l'eau potable et de l'assainissement réside dans une approche intégrée multisectorielle dans laquelle ces deux éléments sont coordonnés avec d'autres éléments essentiels à un bon développement communautaire. Par exemple, un programme d'éducation sanitaire devrait, à notre avis, faire partie intégrante des projets d'approvisionnement en eau, en particulier dans les zones rurales. La conception des projets devrait incorporer l'utilisation maximale des connaissances locales, des traditions et des normes culturelles, et nous pensons qu'il faut accorder une attention spéciale au développement et à l'utilisation d'une technologie appropriée.

252. De grands efforts seront nécessaires de la part tant des gouvernements nationaux que des institutions de développement si l'on veut réaliser l'objectif de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement d'ici à 1990. Le Canada continue d'accorder une priorité élevée aux requêtes émanant de pays en développement en ce qui concerne la fourniture d'aide financière et technique à cette fin. Les gouvernements nationaux peuvent contribuer à la promotion des objectifs de la Décennie en incorporant des objectifs sectoriels à l'intérieur de leurs plans de développement nationaux et en utilisant les compétences disponibles pour la formulation des projets. Les gouvernements nationaux constateront peut-être également que les efforts pour déterminer la demande de la consommation et le fait que l'on soit prêt à payer pour l'eau et l'assainissement justifieront un financement accru de ce secteur.

253. Sur le plan multilatéral, le Canada a toujours encouragé et continuera à encourager les institutions internationales, auxquelles nous accordons une aide financière, à allouer des pourcentages accrus de leurs ressources de programme à des projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Cela s'applique en particulier au PNUD, au FISE, à la Banque mondiale et aux banques de développement régional.

254. Pour terminer, qu'il me soit permis de dire que nous estimons que l'eau potable et l'assainissement constituent une priorité du développement, en raison tout d'abord de leur importance pour la santé et, ensuite, de leur importante contribution à l'amélioration de la productivité économique. Le Gouvernement canadien est heureux de participer à cette cérémonie de proclamation de la Décennie, et il a l'intention de parti-

ciper activement aux efforts qui seront faits durant la décennie à venir pour réaliser les objectifs établis ici aujourd'hui pour la communauté internationale tout entière.

255. M. FERNÁNDEZ (République dominicaine) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais tout d'abord exprimer au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies la satisfaction de ma délégation devant les efforts consentis au titre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Nous avons également pris bonne note des interventions tant des représentants des institutions internationales du système des Nations Unies que des représentants des Etats Membres qui ont pris la parole avant nous. Nous remercions le Secrétaire général du rapport qu'il nous a présenté [A/35/367].

256. La délégation de la République dominicaine, en cette occasion historique, voudrait tout d'abord dire combien elle est heureuse de voir que la Deuxième Commission a adopté le projet de résolution A/C.2/35/L.29, intitulé « Proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990 ». Il convient de souligner que ce document a une importance considérable non seulement parce qu'il reflète les aspirations les plus profondes de nos peuples en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement du milieu, mais également parce qu'il énonce clairement le ferme engagement pris par les gouvernements ici représentés d'assurer une amélioration sensible de ces services, grâce à l'établissement et à la réalisation d'objectifs suffisamment élevés durant la décennie qui commencera en 1981.

257. Il convient de souligner qu'au cours de la décennie 1971-1980, des mesures ont été adoptées dans notre pays pour remédier aux lacunes de l'approvisionnement en eau potable et du traitement et de l'évacuation des eaux usées. Les activités déployées durant cette période ont permis de faire d'importants progrès dans les domaines de l'approvisionnement urbain en eau potable et de l'évacuation des eaux usées, et certaines améliorations ont été faites dans le milieu rural.

258. Selon les chiffres officiels disponibles, qui sont encore préliminaires, on calcule que 60 % de la population du pays vivant en milieu urbain au 31 juillet 1980 recevaient dans leurs foyers un approvisionnement en eau potable des services publics. Ces chiffres montrent qu'à cette date 10,5 % de la population rurale bénéficiaient des services publics d'approvisionnement en eau potable. Il en découle que 35,4 % de la population totale du pays étaient desservis à domicile en eau potable. D'autre part, la population réellement raccordée aux services d'assainissement représentait 25 % de la population urbaine du pays.

259. Toutefois, en dépit du rythme des progrès enregistrés dans les services publics d'approvisionnement en eau potable et du traitement et de l'évacuation des eaux usées, les progrès n'ont pas été suffisants si on les compare à l'ampleur des besoins actuels et prévisibles et des objectifs établis lors de la réunion des ministres de la santé publique des Amériques, qui a eu lieu à Santiago en octobre 1972.

260. Les données les plus récentes montrent qu'à l'heure actuelle un pourcentage élevé de la population du pays ne bénéficie pas encore de l'approvisionnement en eau potable dans ses foyers, et les lacunes sont encore plus importantes en ce qui concerne les systèmes du tout-à-l'égout. Une simple analyse de ces données montre qu'il reste encore beaucoup à faire et qu'il faut, pour trouver une solution aux problèmes, mobiliser des ressources qui dépassent en importance celles dont nous disposons à l'heure actuelle.

261. Selon les résultats du dernier recensement effectué dans le pays, la population augmente à un taux annuel de 2,9 % et le phénomène de la migration de la campagne vers la ville est assez marqué et s'est accéléré sensiblement pendant les 10 dernières années. Il est donc évident que la pénurie existante dans le service est aggravée par les besoins nouveaux qu'il faut satisfaire et qui sont créés parallèlement par la rapidité de la croissance démographique et par le processus d'urbanisation.

262. Pour répondre aux nécessités existantes et fournir de l'eau potable et des systèmes du tout-à-l'égout à une population qui sera de plus en plus importante dans les années à venir, le Gouvernement dominicain, ayant pleinement fait siens les objectifs du projet de résolution sur la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, a décidé d'intensifier considérablement ses efforts dans tout le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, et il entend mobiliser une proportion de plus en plus grande des ressources disponibles dans ce domaine. Ces efforts se traduiront par un ensemble de mesures prévues pour la décennie 1981-1990, qui s'inscrivent toutes dans le cadre de la politique économique et sociale générale du pays et qui sont toutes compatibles avec cette politique.

263. Compte tenu de la croissance démographique et des objectifs généraux du développement économique du pays, on a pensé qu'il était possible de fixer des objectifs ambitieux pendant la décennie en question pour les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Ces objectifs ont été définis sur la base d'une évaluation des besoins réels, des limitations et des ressources disponibles.

264. Sans vouloir minimiser l'importance de l'évacuation des eaux usées, on a pensé que la première priorité pour la décennie 1981-1990 revenait à l'approvisionnement en eau potable, en mettant particulièrement l'accent sur le milieu rural.

265. Pour atteindre les objectifs fixés, on a arrêté une stratégie globale pour le secteur de l'eau potable et de l'assainissement et on est en train de mettre au point un plan national d'eau potable et d'assainissement qui gouvernera toutes les activités du pays pendant cette décennie. De même, on a prévu des programmes parallèles pour divers types de localités et dans le cas des centres ruraux peu importants, on a fixé des critères d'organisation et d'administration adaptés aux besoins particuliers.

266. L'objectif global provisoire pour 1990 est d'approvisionner en eau potable, au moyen de condui-

tes amenant l'eau à domicile, 52 % de la population totale du pays et de porter à 35 % le chiffre de la population disposant de services d'assainissement. Si nous ajoutons à cela le nombre de ceux qui disposeront facilement d'eau potable, le pourcentage de la population qui disposera de ces services d'ici à 1990 dépassera 70 % de la population globale du pays, prévue à ce moment-là.

267. Conformément aux objectifs fixés pour cette décennie, il faudra pour les réaliser investir environ 620 millions de pesos au taux actuel. Il a été envisagé de financer ces investissements en recourant essentiellement aux allocations budgétaires du Gouvernement dominicain, aux prêts d'organismes financiers internationaux, aux ressources émanant d'institutions qui interviennent dans ce secteur et aux contributions des communautés bénéficiant de ces services, par exemple les communautés rurales. Le minimum des investissements étrangers pour cette décennie s'élèvera à 30 %, le solde devant être financé par les ressources nationales.

268. Pour la réalisation des objectifs précités, il faudra élaborer des plans de développement nationaux et régionaux pour les services d'assainissement et l'approvisionnement en eau — en rapport avec les plans de développement économique du pays —, consacrer de plus vastes ressources à la mise en œuvre de ces plans, accélérer le développement institutionnel pour renforcer les entités responsables de ce secteur, développer les ressources humaines pour qu'elles participent à l'exécution des plans et programmes, développer des techniques conformes à nos caractéristiques socio-économiques et culturelles, pour réduire le coût par unité de service, préparer des études de préinvestissements et réunir les renseignements nécessaires, préparer des demandes de prêts pour obtenir le financement intérieur et extérieur à des conditions favorables, mettre au point des méthodes de financement sur la base de politiques tarifaires appropriées et des principes de bonne administration, et il sera nécessaire d'utiliser des techniques de « masse » et des concepts d'autosuffisance communautaire pour l'approvisionnement en eau des zones rurales.

269. Ces objectifs représentent un défi considérable pour le pays. Cependant, en dépit de l'ampleur de la tâche qui nous attend, nous sommes persuadés que nous arriverons à mener à bien nos efforts grâce à la volonté, au niveau le plus élevé du gouvernement, à la collaboration — sur laquelle nous espérons pouvoir continuer de compter — des institutions internationales de financement et à l'assistance technique.

270. M. SAKA (Ghana) [*interprétation de l'anglais*] : Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer la reconnaissance de ma délégation au Secrétaire général et aux directeurs exécutifs des diverses institutions pour les déclarations qu'ils ont faites à la séance de ce matin à l'occasion de la proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

271. C'est parce qu'elle reconnaît l'importance fondamentale que revêtent l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement pour la qualité de la vie humaine que la communauté internationale a pris, lors de la Conférence des Nations Unies sur les établissements

humains, qui s'est tenue à Vancouver en 1976, la décision — qu'elle a ensuite confirmée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui s'est tenue à Mar del Plata en 1977 — de demander aux nations de fixer des objectifs quantitatifs visant à permettre à tous les peuples de disposer d'eau potable et d'un système hygiénique d'évacuation des déchets d'ici à 1990.

272. C'est une honte pour l'humanité et une lacune pour la coopération économique internationale de constater que, en dépit de toutes les innovations et réalisations dans les domaines scientifique et technique auxquelles on a assisté ces dernières années, il existe encore à l'heure actuelle près de trois personnes sur cinq dans les pays en développement qui ne disposent pas d'eau potable — un des besoins humains fondamentaux — et que des installations laissant à désirer existent encore dans bien des endroits. S'agissant de l'assainissement, la situation est généralement plus grave, une personne sur quatre seulement dans ces pays ayant accès à des installations sanitaires.

273. Nous estimons donc qu'il est approprié et important que nous soyons aujourd'hui tous réunis ici pour proclamer officiellement la Décennie dont le principal objectif est de remédier à cette situation intolérable et de contribuer à améliorer le sort des peuples, en particulier de ceux des pays en développement qui n'ont généralement tiré que peu de profits du développement économique que le monde a connu au cours des trois dernières décennies.

274. Ce n'est pas la première fois que la communauté internationale lance une décennie sur une question revêtant une importance fondamentale pour toutes les nations. Nous connaissons tous très bien les succès et les échecs qu'ont connus les décennies internationales lancées dans le passé. Les échecs, en particulier, ont été nombreux, mais ils ne nous ont pas découragés et ne devraient pas nous empêcher d'essayer encore une fois de lancer une autre décennie internationale. J'ai le ferme espoir que les leçons tirées d'entreprises semblables contribueront à renforcer notre résolution de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette décennie.

275. Comme il ressort clairement du rapport du Secrétaire général [A/35/367], le manque d'eau potable et de services d'assainissement va de pair avec le niveau général de développement, les pays les moins développés parmi les pays en développement manquent généralement le plus de ces installations. Il est également troublant de noter le déséquilibre qui existe dans ce domaine entre les zones urbaines et rurales de ces pays.

276. L'objectif principal de la Décennie devrait être d'adopter des mesures positives en vue d'aider les pays en développement à installer de bons systèmes d'adduction d'eau potable et des services sanitaires là où ils manquent et à améliorer la qualité et l'entretien des systèmes existant déjà.

277. Eu égard à la stratégie à adopter pour la mise en œuvre de la Décennie, ma délégation partage l'avis que, compte tenu de la grande diversité des conditions économiques et sociales dans les divers pays, même dans ceux

d'une même région, les objectifs, afin d'être réalistes, devraient être particuliers à chaque pays.

278. Au Ghana, nous attachons une grande importance à la Décennie. Notre appui à ses objectifs découle de la conviction que l'approvisionnement en eau potable et les services sanitaires pour tous les habitants sont indispensables à la bonne santé de ces derniers, et que c'est là également un élément essentiel pour les amener à contribuer efficacement au développement économique général de notre pays et à en partager les bénéfices.

279. En conséquence, dans la poursuite de cet objectif au cours de l'année financière 1980-1981, le Gouvernement ghanéen a fait de l'approvisionnement en eau potable pour tous ses citoyens un de ses principes directeurs. A l'heure actuelle, près de 48 % de la population disposent d'eau potable, ce qui représente 94 % de la population urbaine et 30 % de la population rurale. Le gouvernement a prévu 50 millions de cédés pour l'année 1980-1981 dans le but d'accroître l'approvisionnement en eau potable, en particulier dans les zones rurales. On peut espérer que les secteurs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement continueront de recevoir une haute priorité dans les budgets à venir au cours de cette décennie. En fait, en tant que partie de notre contribution nationale à la mise en œuvre de la Décennie, le Gouvernement ghanéen a déjà créé un comité interministériel chargé d'établir des plans concrets pour la Décennie. Nous nous sommes fixé pour objectif, dans le cadre de la Décennie, l'approvisionnement en eau potable de 77 % et 61 %, respectivement, des populations rurale et urbaine d'ici à 1990. A l'heure actuelle, une attention similaire est accordée à la question de l'assainissement.

280. Je me suis longuement étendu sur nos plans nationaux, principalement pour signaler le fait que le Gouvernement ghanéen, comme la plupart des autres gouvernements, accepte sa responsabilité primordiale quant à la fourniture d'eau potable et d'installations sanitaires et au développement économique et social en général. Cependant, nous ne sommes pas moins convaincus que les buts et objectifs de la Décennie ne seront pas réalisables sans un profond engagement de la communauté internationale.

281. Etant donné les ressources limitées dont nous disposons et les nécessités concurrentes qui existent dans d'autres secteurs, il est évident que, sans une aide extérieure, nous aurons, de même que la plupart des pays en développement, les plus grandes difficultés à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour la Décennie — si même cela ne nous est pas impossible.

282. Nous reconnaissons qu'il y a eu récemment un accroissement des investissements dans ces domaines, en termes réels, de l'ordre de 20 % à 40 % pendant la période allant de 1971 à 1979. Cependant, nous sommes convaincus que le plus important reste à faire si l'on veut atteindre l'objectif que constitue la fourniture d'eau potable et l'assainissement pour tous d'ici à 1990.

283. Le rôle primordial de l'aide extérieure est confirmé par le fait qu'en Afrique, par exemple — continent qui reçoit la plus grande part de l'aide extérieure

—, les deux tiers des fonds de développement proviennent de sources extérieures. Nous espérons que les pays donateurs continueront de fournir une assistance extérieure sous forme de dons, de prêts et d'assistance technique et en capitaux pour aider les pays destinataires à atteindre leurs objectifs. A cet égard, nous voudrions souligner, en particulier, la nécessité d'une aide sans conditions, permettant aux pays en développement, entre autres, d'importer la technologie appropriée pour fournir les installations nécessaires au plus grand nombre de personnes possible et au moindre coût.

284. Le rôle du système des Nations Unies dans le domaine de l'assistance extérieure ne saurait être surestimé, même sans le lancement d'une décennie. Le rôle des différentes institutions, en particulier la Banque mondiale, le FISE et l'OMS, dans la fourniture d'eau potable et d'installations d'assainissement n'a fait que croître, et nous sommes encouragés par les engagements renouvelés des différentes institutions, exprimés dans les déclarations faites ce matin par leurs directeurs.

285. Cependant, nous voudrions souligner qu'une telle aide extérieure ne peut soutenir les plans nationaux et les priorités que si les pays destinataires cherchent à corriger les déséquilibres existants dans la fourniture de ces installations entre les zones urbaines et les zones rurales. Il est impératif, si l'on veut que la capacité d'aide et le rôle général d'assistance du système des Nations Unies soit renforcé, que la coordination générale soit améliorée. A cet égard, nous nous félicitons des mesures qui ont été prises pour mettre en œuvre les décisions contenues dans le Plan d'action de Mar del Plata, tendant à assurer une coordination efficace entre les organisations fournissant une aide technique et financière. Nous appuyons l'idée selon laquelle l'essentiel est d'améliorer la coordination et la fourniture d'eau potable au niveau des pays, car c'est ici que doit être mise en œuvre la Décennie. Nous espérons sincèrement que les représentants résidents du PNUD, qui doivent servir de point central pour la coordination au niveau des pays, coopéreront pleinement avec le gouvernement des pays destinataires pour faire en sorte que ces derniers reçoivent des réponses rapides à leurs demandes d'aide extérieure.

286. Notre expérience d'autres décennies ou anniversaires internationaux nous amène à souligner une évidence : la nécessité d'un système d'information efficace. Là encore, nous espérons que les Nations Unies elles-mêmes joueront un rôle plus décisif, car l'établissement d'un système efficace d'information est indispensable à la promotion des buts et des objectifs de la Décennie et à une plus grande prise de conscience du public. Nous pensons que l'un des principaux objectifs du système d'information pourrait être, par exemple, d'informer les pays destinataires du genre d'aide extérieure disponible, ainsi qu'à informer les pays donateurs du genre de projets pour lesquels une assistance est nécessaire.

287. En conclusion, je voudrais lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse le maximum afin que les buts et objectifs, en particulier ceux de la Décennie, ne restent pas de simples vœux pieux ou des

déclarations d'intention, mais soient véritablement traduits de façon efficace et significative dans les faits. Il faut, à cette fin, compréhension mutuelle et engagement véritable de la part de tous les pays, développés ou en développement. Nous espérons que cette décennie sera un succès qui ouvrira la voie à des anniversaires et à des décennies internationaux ultérieurs, ainsi qu'à la coopération internationale en général.

288. M. PEIRIS (Sri Lanka) [*interprétation de l'anglais*] : Le 10 novembre 1980 sera un jour important dans les annales de l'humanité en ce qui concerne le progrès vers la réalisation d'un monde meilleur, où l'homme vivra à l'abri de la maladie et de la misère. L'importance de l'eau pour le bien-être de l'homme a été reconnue depuis que l'homme est homme. L'un des anciens rois de Sri Lanka, Parakrama Bahu le Grand, avait décrété que le peuple ne devait pas permettre qu'une seule goutte d'eau qui tombe sur la terre atteigne la mer sans avoir été auparavant utilisée par l'homme. Le but était d'assurer un approvisionnement en eau potable salubre et accessible pour son peuple, en plus de l'utilisation vitale de l'eau destinée à l'irrigation.

289. Cependant, le peuple de Sri Lanka, à notre époque, n'est pas en mesure d'obéir à ce commandement ou plutôt, devrais-je dire, d'entendre ces sages paroles de son ancien roi. Les problèmes liés à l'explosion démographique et à la pollution de l'environnement sont deux des facteurs responsables du présent état de choses : actuellement, plus de la moitié de la population de Sri Lanka n'a ni eau salubre potable ni installations sanitaires.

290. Sri Lanka n'est pas le seul pays à être dans ce cas. De nombreux autres pays en développement sont dans la même situation, si ce n'est dans une situation pire. Les statistiques montrent que la moitié de la population mondiale, presque 2 milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, ne peut bénéficier de la fourniture d'eau salubre. Le manque d'approvisionnement en eau salubre et d'installations sanitaires est tenu pour responsable de 80 % des maladies dans le monde. Cette situation est l'un des principaux facteurs qui affectent les efforts de développement des pays du tiers monde et c'est à juste titre que la communauté mondiale a pensé qu'il fallait absolument attirer l'attention sur un problème qui a été la source de tant de tragédies et de misère pour l'homme.

291. Le lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, devant permettre d'atteindre l'objectif de la fourniture d'eau propre et d'installations sanitaires pour tous d'ici à 1990, n'aurait pu intervenir à un moment plus approprié.

292. La communauté internationale a pris conscience de la nécessité d'une approche globale de ce problème il y a seulement quelques années. Au cours des quatre dernières années, on a vu un certain nombre de conférences internationales insister sur la nécessité d'élaborer immédiatement un programme d'action, au niveau tant international que national, afin d'engager une action concertée permettant de fournir une eau potable salubre et accessible et l'assainissement à tous.

293. La Conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue à Mar del Plata en 1977 a recommandé certaines mesures au niveau national. Les gouvernements successifs de Sri Lanka ont porté leur attention sur le problème de l'eau et de l'assainissement, mais c'est après la Conférence des Nations Unies sur l'eau que le gouvernement actuel de Sri Lanka a décidé de coordonner et d'unifier les efforts qu'il a faits jusqu'ici et de mettre particulièrement l'accent sur l'approvisionnement en eau salubre et en installations sanitaires pour toute la population.

294. Je voudrais dire quelques mots des mesures prises par le Gouvernement de Sri Lanka au regard des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'eau.

295. L'une des recommandations de cette conférence a porté sur le développement de plans et de programmes nationaux pour l'approvisionnement des communautés en eau et l'assainissement. En 1977, le Gouvernement de Sri Lanka a entamé un important programme de développement de six ans donnant la priorité la plus grande à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement. A la suite d'un colloque régional où furent examinés les objectifs de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, un comité national directeur a été créé à Sri Lanka en 1979 pour coordonner les activités dans ce domaine et préparer un plan pour la Décennie.

296. Au cours d'un colloque tenu au début de cette année à Sri Lanka, on a préparé un avant-projet de plan d'action qui, par la suite, a été mis au point avec une assistance technique étrangère. Ce plan d'action ébauche un programme qui doit être exécuté pour réaliser les objectifs et identifier les difficultés ainsi que les ressources nécessaires.

297. L'investissement requis pour appliquer le plan décennal est d'environ 1 milliard de dollars et cette somme ne peut être trouvée sans assistance extérieure. Malgré les difficultés rencontrées pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan général de développement, le Gouvernement de Sri Lanka a plus que doublé les crédits consacrés aux programmes portant sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui sont passés de 2 % à 5 % du budget annuel.

298. Le plan décennal de Sri Lanka préconise une approche en trois stades. La première étape, de 1980 à 1984, sera essentiellement une époque de mobilisation, mettant l'accent sur les programmes de formation, d'éducation sanitaire, de participation de la communauté, de même que sur la mise au point d'arrangements institutionnels appropriés. Les années 1985 à 1990 constitueront la deuxième étape, marquée par un programme d'action accéléré devant permettre la réalisation des objectifs définitifs dans la décennie suivante qui sera la troisième étape du programme.

299. La condition essentielle pour la réalisation des objectifs de la Décennie est la mobilisation des ressources massives nécessaires pour réaliser le programme d'action prévu. Ces ressources ne peuvent venir que des pays développés, et je suis certain qu'ils répondront

favorablement à l'appel qui leur est lancé en ce moment au titre de l'action internationale.

300. Avant de conclure, la délégation de Sri Lanka remercie l'Administrateur du PNUD, M. Bradford Morse, dont l'allocution a été écoutée à la séance de ce matin très attentivement, le Directeur général de l'OMS, M. Mahler, et le Directeur général du FISE, M. James Grant, dont les efforts de coopération pour le succès de cette entreprise que nous inaugurons aujourd'hui doivent inévitablement contribuer à améliorer le bien-être des peuples, surtout des peuples du monde en développement. Je ne veux pas manquer non plus de dire combien le Gouvernement de Sri Lanka remercie les donateurs bilatéraux et internationaux de l'assistance qu'ils ont fournie à notre pays dans ce domaine.

301. M. MIYAKAWA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation est heureuse de participer aujourd'hui au lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

302. D'après le rapport du Secrétaire général [A/35/367], entre 40 % et 72 % des personnes vivant dans les pays en développement n'ont pas accès à l'eau potable à l'heure actuelle. La situation pour ce qui est de l'assainissement est encore pire, trois personnes sur quatre n'ayant aucune installation sanitaire. Mon gouvernement sait parfaitement qu'un approvisionnement suffisant en eau salubre pour les pays en développement est non seulement indispensable pour le développement de leurs activités industrielles mais également vital pour améliorer la qualité de vie de leurs peuples.

303. Pour atteindre les objectifs de la Décennie, les efforts d'auto-assistance des pays en développement intéressés sont sans aucun doute essentiels, mais la communauté internationale pourrait aider ces pays en leur octroyant une aide financière et technique pertinente et en construisant des réseaux d'information, y compris l'échange de renseignements et la fourniture de services de consultation technique.

304. Etant donné la nature unique des problèmes de l'eau, le développement et l'expansion de la coopération au niveau régional semblent être particulièrement importants, et une utilisation au maximum des organismes pertinents à l'intérieur des commissions régionales respectives, tels que le Comité des ressources naturelles de la CESAP, serait extrêmement utile.

305. Quant à l'assistance technique financière, il convient de noter que la Conférence internationale sur les soins de santé primaires, qui s'est réunie à Alma Ata, URSS, du 6 au 12 septembre 1978, a été tenue sous l'égide du FISE et de l'OMS, et depuis les organisations internationales du système des Nations Unies telles que le FISE, l'OMS, la FAO et le PNUD se sont efforcées de renforcer ces activités de soins de santé primaires dans les pays en développement. Il faut espérer sincèrement que ces organismes et organisations continueront d'examiner avec soin les projets liés à l'approvisionnement en eau en termes de volume et de qualité, dans le cadre des ressources disponibles.

306. Le concept de la Décennie — fournir largement de l'eau potable et un nombre suffisant d'installations d'assainissement d'ici à 1990 — a déjà été incorporé comme l'un des éléments du développement social dans le projet de stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement. Mon gouvernement pour sa part est prêt à appuyer les efforts d'autosuffisance des pays en développement intéressés pour qu'ils réalisent les objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et il a l'intention d'accorder une priorité à la coopération dans le domaine de l'eau potable, de l'assainissement et de l'alimentation, dans le cadre des programmes d'assistance humanitaire.

307. A cet égard, je voudrais indiquer que le Japon, en fournissant une aide financière et technique aux pays en développement, a aidé à la construction de diverses infrastructures qui sont fondamentales pour le développement économique et social et a accordé une grande attention à l'exploitation de nappes d'eau souterraines comme source d'eau potable et à l'amélioration des systèmes d'adduction d'eau et d'égouts.

308. Le développement des ressources humaines a également été largement souligné dans notre politique de coopération au développement ces dernières années et nous pensons que nous pourrions coopérer pleinement au développement des compétences techniques dans les pays en développement en leur envoyant des experts et en accueillant des boursiers et des stagiaires dans le cadre de nos efforts pour mettre en œuvre la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

309. M. KAMANDA wa KAMANDA (Zaïre) : Dans le préambule de la Charte des Nations Unies, les peuples des Etats Membres se sont déclarés résolus « à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande », et « à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples ». Aux termes de l'alinéa 3 de l'Article 1 de la Charte, l'un des buts de l'Organisation des Nations Unies est « de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire ».

310. Conformément à la résolution 1979/31 du Conseil économique et social, relative à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, l'Assemblée générale, dans sa résolution 34/191, du 18 décembre 1979, a décidé de consacrer, au cours de sa trente-cinquième session, une journée à une réunion spéciale visant à proclamer officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990. Cette initiative est non seulement conforme à la mission de l'ONU, mais au surplus, en même temps qu'elle attire opportunément leur attention sur un problème d'actualité, elle offre l'occasion aux nations du monde de coopérer pour résoudre l'un des problèmes de développement les plus sérieux de notre temps, surtout dans les pays en développement, conformément à l'alinéa 3 de l'Article 1 de la Charte.

311. La délégation zaïroise salue donc la proclamation par l'ONU de la Décennie internationale de l'eau pota-

ble et de l'assainissement qui s'ouvre sous le signe de la solidarité internationale, et soutient le projet de résolution A/C.2/35/L.29, recommandé par la Deuxième Commission.

312. L'eau est une ressource essentielle, indispensable à la vie. Et cependant, il semble qu'aujourd'hui cette condition d'existence ne soit plus à la portée de tous de manière égale. La pollution de l'environnement a eu pour effet de donner une dimension nouvelle extrêmement préoccupante et extrêmement angoissante à ce problème.

313. Les océans, les mers, les lacs, les fleuves, les sources d'eau et les rivières sont devenus des lieux privilégiés de rejets et de dépôts des agents générateurs de maladies qu'engendre la civilisation industrielle et technologique. Les déchets urbains et industriels y sont déversés et, bien que le pouvoir auto-épurateur de ces milieux soit considérable, l'eau n'y est plus potable à l'état brut. Elle perd de plus en plus sa caractéristique essentielle de milieu procréateur pour la faune et la flore aquatiques et son traitement exige des investissements coûteux et des moyens financiers énormes, dont ne disposent pas aujourd'hui la majorité des peuples de la terre dans l'hémisphère sud du globe. L'accès à l'eau potable semble ainsi être devenu un luxe rare, voire un privilège.

314. D'une manière générale, le problème de l'eau et de l'assainissement se pose de façon aussi différente que complexe dans le monde. Mais, quelle que soit la forme sous laquelle la question est posée, les difficultés relatives à la mise au point de techniques appropriées permettant aux hommes de bénéficier d'une eau salubre pour leurs besoins élémentaires partout où ils se trouvent et pour que la vie aquatique soit, sous toutes ses formes, sauvegardée de manière à contribuer au maintien de l'équilibre de la biosphère, apparaissent comme une constante majeure, surtout dans les pays les moins nantis et les plus défavorisés.

315. La République du Zaïre est confrontée aux problèmes de l'eau potable et de l'assainissement, à l'instar de beaucoup d'autres pays en développement. Et au cours de la décennie qui vient de s'achever, elle s'est efforcée de donner accès à l'eau potable à ses populations, dans un environnement sain, et cela dans les limites de ses moyens. Le plan national de redressement économique et social programme dans le secteur de l'eau potable une série de projets dont la réalisation, échelonnée dans le temps, aidera à coup sûr à résoudre ce grave problème.

316. C'est dans ce contexte qu'il faut placer les réalisations de ces dernières années en matière de production et de distribution d'eau potable en République du Zaïre. En effet, grâce aux apports financiers de l'Etat zaïrois et des organismes internationaux de financement et de coopération, tels que la Banque mondiale, le Fonds européen de développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque africaine de développement, le PNUD, le FISE, l'OMS, la population urbaine du Zaïre qui, en 1970, était alimentée en eau potable à concurrence de 32 %, le sera à 70 % à l'horizon de 1985. Par contre, le niveau actuel des services sur le plan national, c'est-à-dire sur le plan

global des populations urbaines et des campagnes, n'est que de 25 %.

317. La priorité réservée au développement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement au bénéfice des agglomérations urbaines les plus importantes relève d'un choix qui a notamment tenu compte des besoins urgents et pressants des villes aussi bien que des risques dus à l'explosion démographique enregistrée dans les agglomérations urbaines à partir des années 60, risques qui ont été considérablement accrus sur le plan de la santé et de l'environnement.

318. Le second volet du programme de développement national, à partir de 1981, qui coïncide fort heureusement avec la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, met un accent particulier sur la convergence des efforts d'équipement et de services dans les centres ruraux et semi-ruraux dans lesquels, d'une part, le déficit de l'alimentation en eau potable ne se présente pas en situation alarmante et, d'autre part, les données sanitaires, par rapport à celles des villes, font ressortir moins de risques immédiats et à grande échelle.

319. Toutefois, les problèmes demeurent importants pour l'ensemble du Zaïre, car les données disponibles aujourd'hui font ressortir un rapport direct entre les insuffisances en eau potable et la recrudescence des maladies hydriques, de même que la répercussion des endémies et des maladies débilitantes dans toutes les régions du Zaïre. Partout la carence en eau potable est le résultat du caractère non hygiénique du milieu, ce qui facilite la propagation de telles maladies. Partout également se pose un problème d'assainissement dû à l'élimination inadéquate des résidus organiques et à la connaissance insuffisante des pratiques sanitaires.

320. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la sincère gratitude du Gouvernement de la République du Zaïre aux pays amis et organismes internationaux qui lui apportent leur précieux concours pour la réalisation des objectifs qu'il s'est assignés et nous nous félicitons de cet exemple de solidarité et de coopération.

321. La République du Zaïre entend soutenir l'effort national dans ce secteur, de manière à fournir l'eau potable en priorité aux couches les plus défavorisées des villes et aux habitants des zones rurales, par un système de bornes-fontaines.

322. Le programme de développement en cours, dont nous nous engageons ici à accentuer l'exécution tout au long de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, a pour support un large programme de réhabilitation des anciennes installations et de formation du personnel, de manière à maintenir et à améliorer le taux actuel des services.

323. Ce programme comprend trois volets : premièrement, le développement des infrastructures; deuxièmement, la réhabilitation d'anciennes installations; troisièmement, la formation du personnel.

324. Le coût des réalisations à ce jour s'élève, respectivement, à 75 millions de dollars pour le développement des infrastructures, à 2,3 millions de dollars pour la réhabilitation; à 2,25 millions de dollars pour la forma-

tion. Le coût des réalisations programmées, notamment dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, atteint les estimations ci-après : 232 253 000 dollars pour le développement; 31 millions de dollars pour la réhabilitation; et 4,5 millions de dollars pour la formation.

325. En ce qui concerne l'assainissement et, en particulier, en milieu urbain, nos efforts sont encore en deçà de nos objectifs. La République du Zaïre voudrait donc compter sur le concours financier et l'appui technique des organismes internationaux de financement et d'assistance comme appoint à son effort national. D'ores et déjà, la République du Zaïre se réjouit de constater que des institutions telles que le Fonds africain de développement, le Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, sont disposées à épauler son effort national pour que, d'ici à l'an 2000, la quasi-totalité des populations de notre pays aient accès à l'eau potable dans un environnement sain.

326. La République du Zaïre déploiera tous les efforts nécessaires pour apporter sa modeste contribution au succès de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. C'est dans cet esprit que la République du Zaïre a, d'une part, soumis son rapport national relatif à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, pour répondre au vœu de la résolution 1979/31 du Conseil économique et social et, d'autre part, répondu aux recommandations contenues dans le Plan d'action de Mar del Plata et au questionnaire relatif aux progrès et perspectives des activités de mise en valeur des ressources en eau.

327. En outre, la République du Zaïre a mis en place un comité national d'action de l'eau et de l'assainissement, dont les objectifs sont les suivants : premièrement, la définition des grandes options, des priorités et de la stratégie du développement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement; deuxièmement, la planification de la programmation des études sectorielles, du choix des projets et de l'établissement d'un plan directeur; troisièmement, la mobilisation des ressources, la recherche de capitaux et le développement des moyens financiers et techniques; et quatrièmement, l'augmentation de la capacité d'absorption par le renforcement de l'infrastructure institutionnelle.

328. Voilà ce que nous avons l'intention de faire, et toutes ces actions, on en conviendra, donnent la pleine mesure du degré d'engagement de la République du Zaïre aux efforts entrepris par l'ONU dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

329. M. HELSKOV (Danemark) [*interprétation de l'anglais*] : Lors de la 54<sup>e</sup> séance, le représentant des Pays-Bas, au nom du groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats, et, à cette séance, le représentant du Luxembourg, au nom de la Communauté européenne, ont déjà exprimé nos vues au sujet du lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, à laquelle, évidemment, le Danemark apporte son adhésion complète. Je voudrais toutefois faire quelques remarques complémentaires au nom du Gouvernement danois.

330. Le Gouvernement danois estime très important le fait que, grâce au lancement de la Décennie, des efforts communs soient entrepris à tous les niveaux en vue d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux d'approvisionnement en eau potable et d'installations sanitaires dans le monde entier. Le Danemark lui-même a le privilège d'avoir pu atteindre, presque dans leur totalité, les buts de la Décennie et, pour cette raison, nous voudrions partager, dans toute la mesure possible, notre expérience afin de contribuer, au niveau mondial, à la réalisation des objectifs de la Décennie.

331. Au fil des ans, le Danemark a considéré que la mise en place d'installations sanitaires et d'approvisionnement en eau dans les pays en développement est d'une importance extrême. Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'eau, à Mar del Plata, le Gouvernement danois a apporté une contribution, sous forme d'assistance multilatérale et bilatérale, d'environ 600 millions de couronnes danoises, soit environ 100 millions de dollars des Etats-Unis, aux réalisations dans ce domaine.

332. En outre, pour alléger les problèmes des pays en développement relatifs à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement, le Danemark a fourni à ces pays des services d'experts et a organisé des stages dans notre pays.

333. Le Gouvernement danois continuera d'adopter une attitude positive à l'égard des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays en développement, eu égard à la priorité élevée fixée par ces pays dans le cadre de leurs propres programmes de développement.

334. Le Gouvernement danois est d'avis que l'ensemble des connaissances techniques acquises par mon pays dans ce domaine pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de la Décennie, et il s'engage à y apporter son plein appui.

335. M. MALINGA (Swaziland) [*interprétation de l'anglais*] : Ainsi que l'ont déclaré de nombreux orateurs qui m'ont précédé, la nécessité d'une approche universelle en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement a été mise en lumière, pour la première fois, lors de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est tenue à Vancouver en 1976. C'est cette conférence qui a fixé l'objectif de 1990. Cette notion, par la suite, a été approuvée par d'autres conférences internationales, parmi lesquelles il faut citer la Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977. Au cours de cette conférence, il a été convenu que les années 1981 à 1990 seraient considérées comme une décennie de l'eau potable et de l'assainissement, dont l'objectif serait de fournir à tous, d'ici à 1990, un approvisionnement en eau potable salubre et des installations sanitaires.

336. Il faut rappeler que le Conseil économique et social, au paragraphe 2 de sa résolution 1979/31, en date du 9 mai 1979, relative au lancement de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, a prié le Secrétaire général d'élaborer, avant la réunion spéciale, et en tant que cadre pour le lancement de la Décennie, un rapport détaillé sur la base des infor-



mations fournies par les gouvernements et couvrant les divers domaines relatifs à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement. Ce rapport [A/35/367] nous donne une vue d'ensemble de la situation en ce qui concerne la fourniture d'eau et l'assainissement, problème auquel l'humanité se trouve confrontée. Mon gouvernement a coopéré avec le Secrétaire général en lui fournissant les renseignements demandés.

337. Ma délégation a également appuyé la résolution 34/191, du 18 décembre 1979, par laquelle l'Assemblée générale a décidé de tenir une séance spéciale d'une journée, au cours de sa trente-cinquième session, visant à proclamer officiellement la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990. Nous sommes convaincus que cette inauguration engendrera l'élan nécessaire pour soutenir l'engagement des gouvernements de mettre l'eau potable à la disposition de toutes leurs populations.

338. Mon gouvernement s'engage à atteindre les buts de la Décennie. Nous avons élaboré un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre duquel le Gouvernement du Swaziland a créé plusieurs départements qui traitent des questions d'approvisionnement et de gestion des ressources hydriques. Un de ces départements s'occupe essentiellement de l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales. Le Ministère des travaux publics, de l'énergie et des communications comprend un département des ressources hydriques, et il existe en outre un organisme para-étatique, le Bureau de l'eau potable et des égouts, à qui incombe l'entretien des services des eaux et des égouts.

339. Le Swaziland, pays en développement, manque de personnel qualifié, ce qui affecte la mise en œuvre de notre plan d'action. C'est pourquoi nous lançons un appel pour obtenir davantage de ressources afin d'améliorer la formation de techniciens en ressources hydriques, dont nous avons tant besoin.

340. Le Bureau de l'eau potable et des égouts s'efforce de fournir une eau salubre et un système d'égouts efficace aux régions urbaines, et s'attache à la construction et à l'entretien des systèmes d'adduction d'eau dans les zones rurales. Soixante pour cent de notre population urbaine disposent d'un raccordement d'eau qui correspond aux normes fixées par l'OMS. L'objectif de la phase actuelle de construction est de porter à 6 % le pourcentage de la population rurale bénéficiant d'un approvisionnement en eau. L'obstacle principal auquel se heurte le Bureau de l'eau potable et des égouts est le coût élevé des biens d'équipement. Nous avons besoin d'une assistance internationale si nous voulons atteindre les objectifs suivants que nous nous sommes fixés.

341. Tout d'abord, nous voulons développer les services d'eau potable et d'égouts dans les zones urbaines, afin que chaque logis dispose d'un raccordement. Deuxièmement, nous voulons poursuivre et intensifier le programme d'approvisionnement en eau salubre dans les zones rurales. Notre besoin immédiat pour l'heure est d'atteindre les objectifs particuliers à court terme suivants : étendre les services d'adduction d'eau de façon qu'ils touchent 80 % de la population urbaine en 1983; fournir des services d'adduction d'eau à 25 % de

la population rurale d'ici à 1983, de sorte qu'à la fin de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement toute la population du Swaziland aura accès à de l'eau saine.

342. Un important pourcentage des hommes, des femmes et des enfants de ce monde n'a pas la possibilité de disposer d'un approvisionnement en eau salubre et n'a pas d'installations sanitaires satisfaisantes, ce qui fait que les normes d'hygiène sont très basses. Aucune collectivité, aucun village, aucun être humain ne peut vivre sans eau. L'eau est la vie même. Cela a été souligné par le Président de l'Assemblée générale ce matin même lorsqu'il a dit que notre corps est composé à raison de 60 % d'eau. Sans approvisionnement en eau potable, la santé même d'une nation, quelle qu'elle soit, serait affectée. D'après une évaluation de l'OMS, un approvisionnement en eau et un assainissement insuffisants sont responsables de 80 % des maladies qui empêchent, de façon chronique, les gens d'avoir une activité normale. Les pays en développement sont gravement affectés par cet état de choses qui constitue une sérieuse contrainte imposée à leur développement.

343. La prise de conscience de la gravité de ce problème et la crise qu'il entraîne ont permis que la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement soit lancée aujourd'hui par notre assemblée dans un effort concerté tendant à améliorer la situation. Certes, il y a des différences entre les besoins des divers pays; il faut donc faire preuve de réalisme et de souplesse pour fixer les objectifs nationaux dans le cadre de la Décennie.

344. Cependant, en dépit de l'existence de différences entre les besoins des pays, il faut s'accorder à reconnaître que l'application de la Décennie requerra, de la part de tous les pays, une action concertée à laquelle les organisations internationales devront donner tout l'appui possible. Nous nous félicitons de la création d'un comité directeur qui, entre autres organismes internationaux, comptera le PNUD et la Banque mondiale.

345. Après avoir entendu les directeurs des institutions spécialisées des Nations Unies déclarer à la séance de ce matin qu'il fallait redoubler d'efforts au cours de la Décennie, ma délégation est convaincue qu'ils joueront un rôle d'importance pour l'exécution du Plan d'action. Nous leur savons gré de leur participation aux projets en cours dans mon pays. Les membres de la communauté internationale qui ont les moyens de le faire devraient aider davantage, sous forme d'assistance financière et technique, les pays en développement. Sans cette assistance, il sera impossible d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

346. M. ZWAYNE (République arabe syrienne) [*interprétation de l'arabe*] : Tout le monde s'entend à reconnaître l'importance de l'eau dans la vie de l'homme, des plantes et des animaux. Cependant, la nature est telle qu'elle a privé d'eau certains d'entre nous dans certaines régions du monde, alors que l'eau coule en abondance dans d'autres régions. Nous pouvons ainsi constater qu'il existe des zones sèches et arides, alors que d'autres ont de l'eau à satiété sous forme de pluies, de rivières et de lacs. Cette diversité était peut-

être voulue par la nature pour que l'homme travaille à la recherche de l'eau, à sa purification et la rende utile à ses objectifs.

347. Depuis des temps immémoriaux, mon pays a fait d'inlassables efforts pour contrôler et ordonner l'eau en construisant, notamment, des barrages et des réservoirs et en canalisant les rivières et les sources. Il y a quelques années, le Gouvernement de la République arabe syrienne, avec l'aide technique de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, a pu terminer la construction du plus grand réservoir d'eau sur l'Euphrate. Aujourd'hui, mon pays souhaite exprimer avec optimisme l'importance qu'il attache aux recommandations et aux objectifs de la Décennie à venir. Ces objectifs et ces recommandations sont positifs et attirent l'attention des pays développés et des pays en développement sur cette question importante.

348. Mon gouvernement pense que ces objectifs ne pourront pas être atteints s'il n'y a pas une coopération authentique et sincère entre les organisations internationales du système des Nations Unies et les institutions régionales, et une coopération entre pays riches et pays en développement afin de rechercher une solution aux problèmes de financement, d'élaboration et de mise en œuvre de programmes généraux pour chaque pays individuellement, et de disposer de possibilités de formation et de réhabilitation dans ce domaine.

349. Le gouvernement de mon pays estime qu'il est important de créer un fonds international bénévole visant à permettre aux pays en développement d'établir une planification générale de leurs besoins en eau potable et en matière d'assainissement au cours de la Décennie à venir. Les contributions à ce fonds devraient être apportées par les pays développés et être accompagnées de prêts à long terme à faible intérêt pour créer des centres de formation professionnelle et donner la priorité à la formation de cadres techniques dans les pays en développement.

350. L'augmentation de la population, en particulier dans les villes, exige que d'inlassables efforts soient faits dans le domaine de l'approvisionnement en eau, qui est une ressource vitale. Cela est possible grâce à l'exploration de nouvelles sources, à la construction de réservoirs appropriés ainsi qu'à la diffusion de programmes d'information au public sur la façon d'utiliser l'eau sans la gaspiller. Nous pensons qu'il est important de faire prendre conscience aux populations combien l'utilisation de l'eau, son évacuation et la préservation des sources, des rivières et des puits sont importantes, en particulier dans les zones arides, et combien il est important également de trouver des moyens économiques d'utiliser l'eau non potable.

351. Mon pays souligne l'importance de la coopération en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement étant donné que l'eau potable et des installations sanitaires appropriées sont essentielles à la vie et au bien-être des générations actuelles et à venir.

352. M. S. R. ALI (Bangladesh) [*interprétation de l'anglais*] : Le Bangladesh se félicite de l'initiative prise d'organiser une réunion spéciale de l'Assemblée générale

pour proclamer le début de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990. Le lancement, aujourd'hui, de la Décennie est l'aboutissement des décisions prises à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui s'est tenue à Vancouver en 1976, et à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977.

353. Au début de la séance de ce matin, nous avons entendu le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général exposer leurs idées sur le sujet dont nous sommes saisis. Nous avons également entendu des allocutions, sources d'inspiration, faites par M. Mahler, directeur général de l'OMS, M. Grant, directeur général du FISE, et M. Morse, administrateur du PNUD. Leurs déclarations ont très éloquemment montré combien il était nécessaire d'avoir de l'eau potable et d'assurer l'assainissement pour tous dans les 10 années qui viennent.

354. Le lancement de cette décennie symbolise le début d'un effort majeur en vue de fournir à l'ensemble de l'humanité des services essentiels dont l'absence a pendant longtemps été responsable d'une tragédie humaine à grande échelle.

355. Le Bangladesh se joint à ceux qui ont parlé avant lui pour souligner l'importance particulière qu'il attache à cette entreprise si vitale du système des Nations Unies. L'importance du défi qui nous est lancé aujourd'hui est mise en relief lorsque nous constatons qu'une personne sur deux, sur la surface du globe, est actuellement privée des nécessités fondamentales que sont l'eau potable et un milieu sain. Plus de 15 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans meurent chaque année, la plupart à la suite de maladies transmises par l'eau. Nous apprenons également que la moitié des lits d'hôpitaux du monde sont occupés par des personnes atteintes de maladies venant des mêmes sources. Les coûts économiques et sociaux du manque d'eau potable sont également très élevés. Dans cet esprit, la mise en œuvre des objectifs de la Décennie a une importance cruciale pour le monde en développement.

356. Si nous atteignons les objectifs fixés pour cette décennie — dont le coût a été estimé à 30 milliards de dollars des Etats-Unis par an pendant 10 ans —, la mortalité infantile diminuera de moitié, la maladie et la souffrance dans l'ensemble du monde en développement diminueront de façon spectaculaire. Le coût ne devrait pas être un facteur à invoquer pour retarder les programmes de la Décennie, surtout lorsque ce monde consacre chaque année plus de 500 milliards de dollars des Etats-Unis aux armements.

357. Dans la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, nous sommes convenus qu'il fallait prendre rapidement des mesures pour promouvoir le bien-être général des enfants et que les services fondamentaux avantageux pour les enfants, notamment l'eau et les installations sanitaires, devaient être élargis et renforcés. Cela souligne l'importance généralement attachée à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement pour nos générations futures. Cependant, rares sont les pays en développement qui peuvent finan-

cer les programmes nécessaires si l'on veut atteindre les objectifs de la Décennie. Pour des pays comme le Bangladesh, le problème acquiert une ampleur plus grande encore en raison de la pauvreté et du manque de développement que connaît le pays. Une importante coopération internationale est donc nécessaire. Je tiens à souligner que, sans cet effort international, les objectifs de la Décennie ne pourront pas être atteints.

358. Le Gouvernement du Bangladesh a traduit son engagement d'élargir les services essentiels à ses citoyens, y compris l'eau potable et l'assainissement, dans le deuxième plan quinquennal portant sur la période 1980 à 1985. Le Bangladesh a déjà créé un comité national d'action pour la mise en œuvre des objectifs de la Décennie et a incorporé des programmes appropriés dans les plans globaux dans l'ensemble du secteur de la santé. Des mesures ont déjà été prises pour permettre des améliorations institutionnelles et un accroissement des ressources en main-d'œuvre a été demandé afin d'assurer que le pays sera prêt au moment de la mise en œuvre des objectifs de la Décennie. A ce propos, le Bangladesh prend acte avec gratitude du rôle joué par le FISE dans le pays. Cette institution a beaucoup aidé le gouvernement dans ses programmes visant à fournir de l'eau potable à la population et à prendre des mesures d'assainissement à l'avantage de cette dernière. Nous remercions également l'OMS et le PNUD pour leur participation active à ces programmes. Pour montrer l'importance que le Bangladesh attache à tout cela, nous nous sommes portés coauteurs du projet de résolution sur la proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement.

359. En terminant, j'exprime l'espoir fervent que les objectifs de la Décennie seront atteints dans leur totalité et qu'un changement durable sera apporté à la qualité de la vie de centaines de millions d'êtres humains sur notre planète.

360. M. YOUSSEF (Egypte) [*interprétation de l'anglais*] : Qu'il me soit permis, dès l'abord, de dire combien le Gouvernement égyptien apprécie les efforts sérieux entrepris par les Nations Unies et les institutions spécialisées au cours de l'étape préparatoire à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, dont le but est que tous les peuples du monde aient, d'ici à 1990, accès à l'eau potable et à l'assainissement.

361. Au cours de la séance de ce matin, le représentant du Sénégal a déjà parlé au nom du groupe des Etats d'Afrique. Cependant, je voudrais faire une déclaration supplémentaire reflétant certaines des vues du Gouvernement égyptien sur les activités de la Décennie.

362. Au début des années 30, l'Egypte avait pressenti certaines des dimensions du problème. Depuis 1936, le Gouvernement égyptien a entrepris des efforts concertés pour approvisionner les zones rurales et urbaines pauvres en eau potable. Maintenant, près de 70 % de ces zones ont accès à de l'eau potable salubre. Les systèmes d'assainissement sont, en général, limités aux grandes villes et aux capitales des provinces. L'assainissement rural est donc, à l'heure actuelle, très en dessous des niveaux acceptables.

363. Le Gouvernement égyptien a participé, en les appuyant, aux efforts interrégionaux et internationaux lancés par la Conférence des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata en 1977. Des représentants du Gouvernement égyptien ont participé à un grand nombre de réunions régionales et internationales organisées pour la préparation des activités de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, y compris la réunion régionale africaine sur les problèmes et les besoins en matière d'approvisionnement en eau des collectivités et d'assainissement, tenue à Addis-Abeba du 4 au 8 août 1980.

364. Reconnaissant le besoin d'une autorité de coordination à un niveau élevé pouvant servir de point central des activités nationales dans le cadre des résolutions internationales, le Gouvernement égyptien a créé le comité d'action national au niveau ministériel. Bien que le comité commence seulement à assumer ses fonctions, une surveillance constante a déjà été exercée sur les mesures prises par les diverses institutions gouvernementales intéressées. Il y a eu des échanges de vues et d'opinions avec l'équipe d'appui technique mise en place par les institutions des Nations Unies et par le représentant résident du PNUD.

365. Auparavant, en 1977, l'OMS et la Banque mondiale, à la demande du Gouvernement égyptien, ont procédé à une étude préliminaire des secteurs de l'eau potable et de l'assainissement en Egypte. Dans ce rapport, comme dans d'autres rapports gouvernementaux, l'accent est mis sur la nécessité d'une action nationale et d'une coopération internationale pour assurer un développement appréciable de ces secteurs.

366. Les programmes de reconstruction et de développement pour la zone du canal de Suez ont nécessité des plans de préinvestissement pour les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la région. Ces plans ont été achevés et leur mise en œuvre a commencé dans les trois villes principales le long du canal. Entre-temps, les plans directeurs d'approvisionnement en eau pour Le Caire et Alexandrie ont été achevés et leur exécution a commencé, grâce à l'aide financière partielle d'un certain nombre d'institutions bilatérales et internationales. Les institutions bilatérales ont participé à la planification de la remise en état et du développement des systèmes de tout-à-l'égout au Caire et à Alexandrie. La phase de mise en œuvre a déjà commencé au Caire et elle doit commencer très bientôt à Alexandrie.

367. Accordant une attention prioritaire aux zones rurales et urbaines pauvres, le Gouvernement égyptien, en association avec la Banque mondiale, a parrainé un « Plan directeur pour l'approvisionnement en eau dans les provinces ». Ce plan, qui a été mis au point vers la fin de 1979, comprend un programme décennal de développement coïncidant avec la période de la décennie 1981-1990 pour l'ensemble de l'Egypte provinciale. Les investissements de capitaux pour ce programme s'élèvent à 750 millions de dollars des Etats-Unis.

368. En tant que base institutionnelle du programme de développement durant la décennie, le Gouvernement égyptien a commencé à effectuer des changements révo-

lutionnaires pour décentraliser davantage les activités relatives à la mise en œuvre et à la gestion des installations d'approvisionnement en eau et de tout-à-l'égout, de concert avec une planification centrale mieux organisée et un appui à la politique de prise de décisions. On estime que cette approche est indispensable si l'on veut assurer un engagement accru de la collectivité ainsi que de meilleures chances de succès pour la mise en œuvre des projets de la Décennie.

369. Je voudrais redire la profonde reconnaissance de mon gouvernement pour la coopération et la participation des institutions pertinentes du système des Nations Unies aux efforts nationaux déployés au cours des préparatifs de la Décennie. Par exemple, le FISE a approuvé un « projet noté » de plus de 7 millions de dollars des Etats-Unis pour une période de quatre ans afin d'améliorer les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement qui couvrent 500 villages dans les régions rurales. Le PNUD a entrepris deux projets en Egypte : le premier est le projet « de techniques d'eau potable et d'assainissement bon marché », exécuté par la Banque mondiale, et le second est le projet interrégional de « développement de programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement ». Au niveau national, le PNUD est l'instrument central de la coordination et il a connu quelques difficultés que l'on peut facilement comprendre à ce stade préparatoire. L'OMS, outre qu'elle est l'agent d'exécution du projet interrégional du PNUD, a indiqué qu'elle avait la ferme intention de participer à une proposition concrète d'action coopérative. La Banque mondiale a commencé à évaluer le plan directeur pour l'approvisionnement en eau au niveau provincial afin d'identifier un programme d'investissements quinquennal prévu dans l'une des principales régions prioritaires. Le but est d'établir une nouvelle entité semi-autonome qui gèrera les affaires sur le plan local conformément à la politique de décentralisation du gouvernement. Ce projet est censé constituer un projet pilote pour d'autres projets provinciaux devant couvrir les régions rurales et urbaines pauvres.

370. Le Gouvernement égyptien a approuvé en principe l'idée de convoquer une cérémonie de lancement de la Décennie dans le pays. Cette cérémonie aura lieu au Caire lundi 24 novembre 1980. Elle comprendra la diffusion de renseignements entre diverses institutions intéressées, et la programmation de campagnes d'information de masse pour assurer la participation de la collectivité commencera peu après la cérémonie.

371. En dépit des grands efforts faits pendant la période préparatoire aux niveaux national et international, les objectifs exigent que l'on fasse preuve d'un engagement plus soutenu et que l'on prenne des mesures de coordination plus durables. Une question cruciale est la promotion des activités de coordination des deux groupes en contrepartie, à savoir l'équipe de soutien technique et le comité d'action nationale.

372. Le Gouvernement égyptien estime que le plan directeur pour l'approvisionnement en eau au niveau provincial comble une lacune essentielle en ce sens qu'il fournit des renseignements essentiels et complets sur les plans d'approvisionnement en eau dans les zones urbai-

nes et rurales pauvres durant la Décennie. Cependant, des projets de préinvestissement et d'exécution plus détaillés sont nécessaires en ce qui concerne ces zones.

373. En ce qui concerne l'aspect assainissement, un programme global est nécessaire d'urgence pour fournir des plans appropriés à l'augmentation prévue de l'utilisation de l'eau potable, notamment dans les zones rurales.

374. Les objectifs de la Décennie devraient être considérés comme répondant à un besoin fondamental des pays en développement. L'enthousiasme de la communauté internationale devrait se refléter dans l'octroi des facilités nécessaires au développement de l'approvisionnement en eau potable et des installations de systèmes de tout-à-l'égout adéquats. Presque toutes les réunions, aux niveaux national, interrégional et international, reconnaissent qu'il y a pénurie de fonds de capitaux et de main-d'œuvre qualifiée, ce qui constitue les deux principaux obstacles que connaissent les pays en développement. A cet égard, le Gouvernement égyptien estime que des efforts sincères devraient être faits pour fournir des fonds gratuits pour la formation technique et des études de préinvestissement dans les pays en développement pendant les premières années de la Décennie. Des prêts « souples » à long terme avec des périodes de grâce devraient être disponibles pour assurer un flux régulier de fonds nécessaires à la mise en œuvre des plans de la Décennie.

375. Etant donné l'importance que mon gouvernement attache aux objectifs de la Décennie, ma délégation voudrait à nouveau confirmer l'appui de mon gouvernement pour le projet de résolution A/C.2/35/L.29 intitulé « Proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990 ».

376. Le PRÉSIDENT : J'invite maintenant l'Assemblée à examiner le paragraphe 17 du rapport de la Deuxième Commission [A/35/592] contenant le projet de résolution recommandé par la Commission et qui s'intitule « Proclamation de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1981-1990 ». Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte ce projet de résolution ?

*Le projet de résolution est adopté (résolution 35/18).*

377. Le PRÉSIDENT : Puis-je également considérer que l'Assemblée générale adopte le projet de décision recommandé par la Deuxième Commission au paragraphe 18 de son rapport ?

*Le projet de résolution est adopté (décision 35/405).*

378. Le PRÉSIDENT : Par la résolution qu'elle vient d'adopter, l'Assemblée générale a proclamé la période 1981-1990 « Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement », au cours de laquelle les Etats Membres s'engageront à susciter une amélioration substantielle des normes et des niveaux des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement d'ici à l'an 1990. Puis-je exprimer l'espoir que les buts de la Décennie seront pleinement atteints.

*La séance est levée à 20 heures.*